



NATURES URBAINES ALENÇONNAISES



Archives
municipales
d'Alençon

Préface

Dans son analyse sur le paysage (VIII) du salon de 1859, Charles Baudelaire écrit : « Si tel assemblage d'arbres, de montagnes, d'eaux et de maisons que nous appelons un paysage, est beau, ce n'est pas par lui-même mais par moi, par ma grâce propre, par l'idée ou le sentiment que j'y attache. C'est dire suffisamment, je pense, que tout paysagiste qui ne sait pas traduire un sentiment par un assemblage de matière végétale ou minérale n'est pas un artiste. [...] Les artistes qui veulent exprimer la nature, moins les sentiments qu'elle inspire, se soumettent à une opération bizarre qui consiste à tuer en eux l'homme pensant et sentant [...] ». Le paysage ne vaut que par celui qui le contemple. Le jardin, aussi bien public que privé, était autrefois conçu pour être vu. Regarder le paysage, c'est s'attacher à des choses que l'on souhaite protéger, car il est devenu pour tous un patrimoine, soit considéré comme héritage de sites dont la beauté a ému des générations, soit qu'on le perçoive comme l'unité qui rassemble ce qui doit être conservé pour le maintien de la vie. Aujourd'hui, le jardin correspond à une nécessité vitale. Notre sensibilité n'est pas uniquement écologique puisqu'une part de nous-même est tournée vers un avenir de transformation incessante de notre environnement, au fur et à mesure que nous devenons plus nombreux et que nos besoins changent.

En 1981, Bernard Kalaora¹ montre comment la ville devient un paysage conçu pour être vu. Dans ce cadre, il désigne des « salons verts », des espaces multifonctionnels, hygiéniques au regard des préoccupations de l'époque, sociaux de par la mixité relative qu'ils introduisent, esthétiques par leur positionnement dans le paysage urbain... Ces lieux doivent être des aérations, des coupures dans le bâti réalisées pour provoquer le plaisir de l'œil.

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, les Archives municipales d'Alençon, en collaboration avec le service Espaces verts et espaces urbains, vous proposent, sous la forme d'une exposition intitulée *Natures urbaines alençonnaises*, de remonter aux origines, de parcourir ces salons verts, ces parcs, ces jardins, ces squares alençonnais et de découvrir ou redécouvrir un patchwork qui fait état d'un patrimoine plein de diversité, de variété et de profonde complexité qui offre aujourd'hui un environnement de qualité. Une invitation à un panorama bien souvent méconnu, qui est celui du végétal. Une nature qui se transforme et évolue avec le temps — en excluant toutefois de ce champs les stades-jardins, les jardins des équipements, les cimetières-jardins...

1. *Nature, crise et consensus : Des pratiques aux simulacres*, Anselme, A., B. Kalaora, J.-L. Parisis, M. Peraldi, Y. Ronchi, Espaces et sociétés, 1981

Vue aérienne de la clinique Saint-Joseph de Cluny, rue Candie

carte postale semi-moderne, Ruyant production, sd, 15 x 10,5 cm
4F13419 AMA

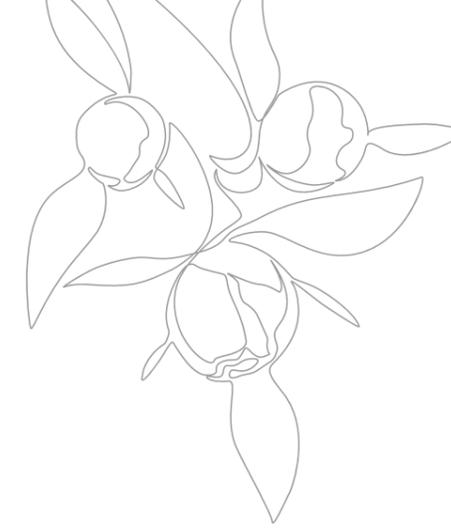
Nous remercions la Direction des archives et du patrimoine culturel de l'Orne, la Société d'horticulture de l'Orne (SHO), ainsi que Bénédicte Duthion, Jean-Pascal Foucher, Catherine Fravallo, Zacharie Pacey et Maryvonne Thoréton pour leur aide.

Institution Saint-Joseph de Cluny, pensionnat des religieuses : acquisition d'une partie du domaine pour l'extension des Promenades

carte postale ancienne noir et blanc n°71
4F14603 AMA



Photos de couverture :
(en haut) Réhabilitation de la ZUP de Perseigne : opération « Mille enfants - Mille arbres » – Perseigne, photographie noir et blanc, Direction de la communication, 17F17251 AMA
(en bas) La Fuie-des-Vignes – Photographie couleur, Pierre Hamel, 4NUM2904 AMA

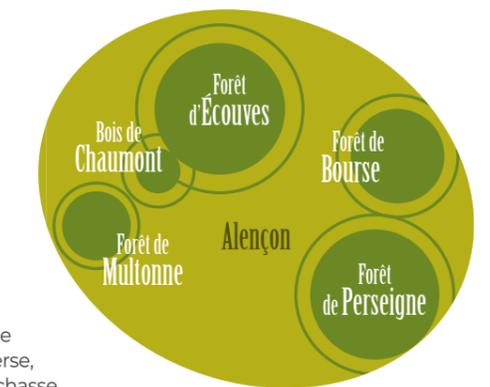


Introduction

À u XVIII^e siècle, Alençon dispose d'une ceinture forestière et les « Promenades » n'étaient pas un parc tel que nous le concevons aujourd'hui. Il faut se représenter une forêt encombrée d'arbres et de bois morts, au sous-bois dense et qu'aucun axe de communication ne traverse, telle qu'elle est décrite par Pierre Corneille de Blessebois¹. Pour le plaisir de la chasse, la forêt échappe au traitement en taillis, ce qui la rend difficilement pénétrable. Espace stratégique, il s'agit d'une ressource non négligeable puisque le bois est au XVIII^e siècle la principale source d'énergie utilisée, sinon la seule, et le principal matériau de construction. L'espace forestier est également convoité pour ses sous-bois, lieux de cueillette pour les hommes et de pâturage ou de glandée pour les animaux. La proximité de la ville d'Alençon avec les forêts d'Écouves et de Perseigne ainsi qu'avec la butte Chaumont va donc favoriser l'épuisement des ressources forestières, tant spatialement que qualitativement.

Comme en témoigne la carte page suivante, aux XVI^e et XVII^e siècles l'aménagement des jardins n'est pas restreint à la noblesse : les congrégations religieuses, les riches particuliers et les bourgeois contribuent à l'implantation de différents types de jardins. Beaucoup plus précise que la planche cadastrale, elle offre une synthèse sur la répartition spatiale du couvert végétal depuis l'antiquité jusqu'à la période moderne. Au XVIII^e siècle, l'arbre pénètre dans la ville, en tant qu'élément paysager d'agrément, sous différentes formes : dans le cadre d'alignements d'arbres le long des boulevards périphériques et des grandes rues ou dans le cas de plantations dans des parcs et jardins. Alençon renferme des cours, des peupleraies, des bois, des charmilles, des vergers, des pépinières, des vignes, des jardins, des moulins, des cours d'eau... Elle souligne également une rupture à l'œuvre au XVIII^e siècle entre la ville et la campagne, puisque le développement des faubourgs de Montsort et de Courteille n'y est pas représenté.

1. *Les aventures du parc d'Alençon*, Pierre Corneille de Blessebois, 1668
2. *Atlas historique des villes de France*, Gérard Louise ; planche concernant la ville d'Alençon, CNRS, 38C278 AMA



Double-page suivante :
Atlas historique des villes de France :
planche Alençon
Gérard Louise, CNRS édition
1F14339 AMA

Normes des parcelles à la date du plan

1.200a		1.200b	
	Courtois de briques		Arbustes (haie d'arbustes et de saules)
	Pavillonnaire		Ruissaux
	Crénelé, régulier		Prés
	Passage carroyé, régulier		Chemises
	Cloutières		Alfals, prairies
	Four, courtois		Champs, broussailles
	Terres		Vignes
	Arrière		Vergers
	Bâtiments		Réguliers
	Bâtiments vités ou plus hautes maisons		Prés, prairies
	Salés		Prés
	Réguliers, garrons		Mérage (sur de plans prairies d'équipement)
	Troisrues		Jardins
	Tous, vités		Jardins, vergers
	Argentes courtois		Jardins et haies
	Fosse, jardin		Jardins, vergers
	Colonnades, régulier, courtois		Courtil (crénelé régulier)
	Murais		Cheminées, habillonnées
	Yardes		Cheminées, murées
	Fosse (barrée)		Champ
	Champ (régulier)		Jardins (orange de rigole, séparés par un mur) divers, culture de céréales
	Habiles		Tous (habillonnés plans géométriques)
	Landes		Tous, vergers
	Tous (habillonnés) herbages		

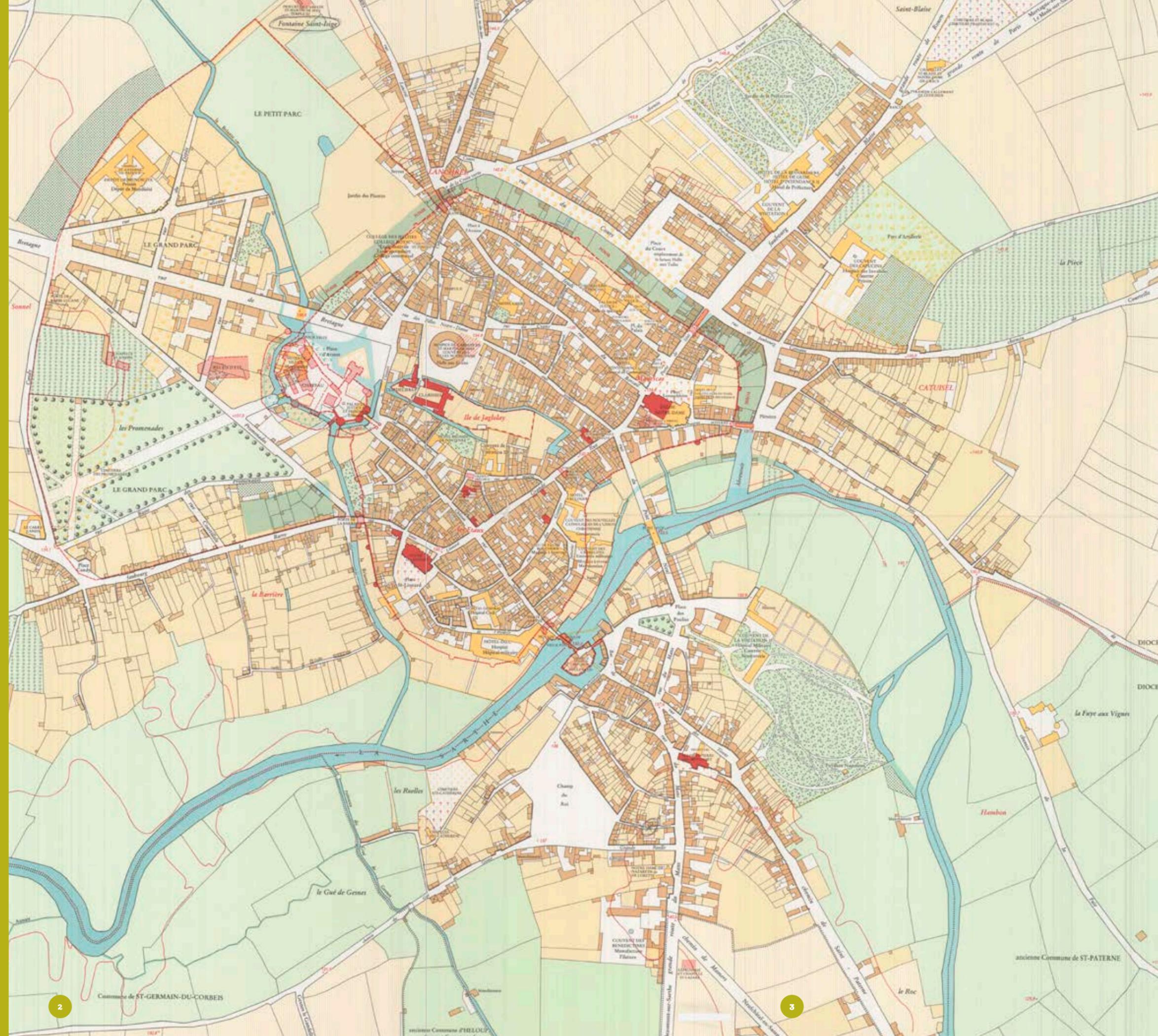
1.300a

	Pavillonnaire		Salés
	Jardins		Vités
	Alfals, prairies		Vin et saules
	Prés, pot		Réguliers de haute mer
	Champ		Champs, herbages
	Mur (cote plan)		Pâturés
	Murais		1 à 4 ha
	Bâtiments vités ou plus hautes maisons		2 à 4 ha
			5 à 10 ha

de probability en dessous de ces dates (cote murais)

Planche historique

ANTIQUE	MÉDIÉVAL	MODERNE	Description
			Constructions relatives à la date du plan
			Constructions postérieures à 1800
			Constructions disparues, dont le plan ne concerne pas
			Constructions disparues, dont le plan ne concerne pas
			Constructions disparues, dont le plan ne concerne pas
			Mur d'enceinte relative à la date du plan
			Mur d'enceinte disparue, dont le plan ne concerne pas
			Mur d'enceinte disparue, dont le plan ne concerne pas
			Mur d'enceinte à usage agricole et à traverses médianes ou modernes ou à traverses médianes et à traverses modernes
			Mur d'enceinte à usage agricole et à traverses modernes ou à traverses médianes et à traverses modernes
			Mur d'enceinte relative à la date du plan
			Mur d'enceinte disparue, dont le plan ne concerne pas
			Mur d'enceinte disparue, dont le plan ne concerne pas
			Cloutières
			Délimitations antiques
			Limites probables de la ville antique
			Vois, routes romaines
			Cours relatifs à la date du plan
			Tous relatifs à la date du plan
			Fosse à drains, courtois
			Couverture de terres relatives à la date du plan
			Couverture de terres disparues à la date du plan
			Autres notes topographiques
			Limites probables de l'enceinte romaine
			Puits, fontaines relatives à la date du plan
			Puits, fontaines disparues à la date du plan
			Fossés disparus
			Alfals, prairies disparues
			Vergers disparus
			Jardins disparus
			Couverture disparue
			Couverture relative à la date du plan
			Noms de quartiers
			Noms de lieux-dits
			Noms de quartiers à la date du plan
			Noms de lieux-dits à la date du plan
			Noms d'un territoire postérieurement à 1790
			Nouveaux découpages d'un territoire, postérieurement à 1790
			Limites communales



Les Promenades

le premier jardin de ville conçu pour le public et l'agrément

📍 RUE ALBERT-1^{ER}

📏 39 751 M²

En 1692, deux avenues, situées entre les faubourgs de Saint-Blaise et de Lancrel, sont plantées de jeunes ormes constituant ainsi une promenade à laquelle on donne le nom de « Cours ». En 1767, inadaptée et restreinte, elle est rasée. La ville décide alors d'aménager dans l'ancien parc du château des espaces favorisant la pratique de la promenade, ainsi que l'implantation d'un lotissement.

L'ancien parc du château représente un domaine considérable de vingt hectares de superficie, étendu depuis le faubourg de la Barre, le chemin de Candie, le faubourg de Lancrel... un vaste territoire intégrant un grand et un petit parc séparés par la Briante, un étang, un verger planté d'arbres fruitiers, des prairies, des bosquets, une chapelle dédiée à saint Joseph (actuel emplacement de la Roseraie), un palais d'été... En 1771, la ville d'Alençon demande au roi Louis XV la concession du grand parc.

Le 3 août 1773, Louis XV rétrocède à la ville d'Alençon une partie de l'ancien parc du château. Les premiers défrichements débutent avec une volonté de construire et d'aligner. Le projet de l'intendant Jullien consiste à remodeler la ville par l'implantation de larges rues (telle la rue de Bretagne) soumises à un tracé géométrique rigide pour une meilleure circulation des hommes et des marchandises. Il fragmente des parcelles en ayant pour projet de créer le premier lotissement alençonnais et enregistre les ventes de 1775 à 1791². C'est aussi l'époque du perfectionnement de la perspective. Alors que le nouvel Hôtel de ville se construit, l'architecte Delarue préconise ainsi une entrée cohérente avec l'élargissement de la rue et la façade incurvée du nouveau bâtiment. Le parc des Promenades s'inscrit dans un contexte d'urbanisme classique et dans un tracé de composition urbaine généré par la rue Monsieur, la place Bourbon et la rue de Bretagne.

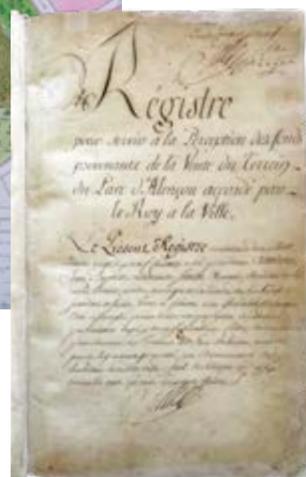
Plan du grand parc d'Alençon tel qu'il était en 1678

55,8 x 41 cm
83/2 AMA



Plan de distribution des nouvelles rues autour du château (1774)

Delarue, 176 x 92 cm
1F15 AMA

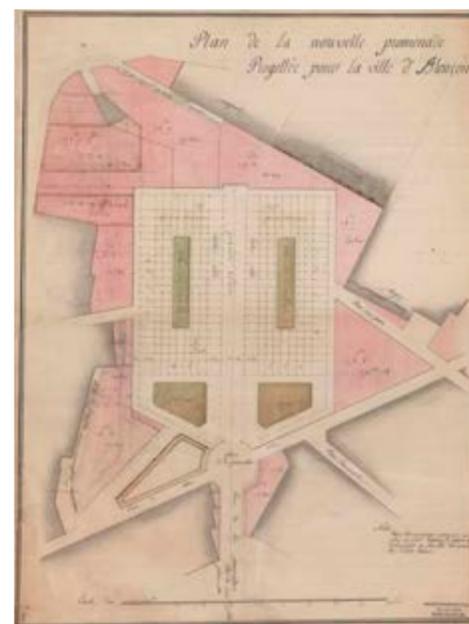


Registre pour l'enregistrement des ventes du terrain du parc et du palais de justice

CC11 AMA

1. Alençon illustré, Louis Duval, 1898
2. Registre pour l'enregistrement des ventes du terrain du parc et du palais de justice (CC11, AMA)

Les lieux les plus fétides de l'époque sont incontestablement les cimetières, on prévoit de les aménager à l'extérieur de la ville³. Les habitants se plaignent des odeurs de putréfaction des cadavres. En 1777⁴, le maire et les échevins de la ville demandent à l'évêque de Sées la désaffectation des



cimetières Saint-Léonard et Notre-Dame pour une translation dans le parc du château (futur emplacement des Promenades) et dans le cimetière Saint-Blaise (futur emplacement du Champ de foire). En complète contradiction avec l'usage de l'époque, le conseil municipal décide de faire aménager un nouveau cimetière dans les Promenades, qui est béni le 5 juillet 1780⁵.

La promenade reflète un style régulier, géométrique, dénommé au XIX^e siècle style « à la française ». Le jardin est ordonné de façon très classique par une grande allée centrale (de 15 mètres de large) bordée de deux contre-allées (de 9,87 mètres de large) ainsi que deux allées latérales qui offrent aux visiteurs des espaces agréables de promenade. De chaque côté de l'allée centrale, un espace planté d'ormes disposés en quinconce comprend en son centre une plate-bande rectangulaire sans plantation haute, dénommée « salle verte », qui rappelle les deux tapis de gazon situés à l'entrée des Promenades. Son tracé est composé de lignes simples, nettes, souples, et constitue un environnement propice à la promenade. Le 21 juin 1782, le conseil de ville adopte le plan des Promenades et charge le jardinier M. Lafriche⁶ de travailler avec l'atelier de charité pour l'exécution des travaux. En 1784, le premier arbre est planté et une fête est organisée par les échevins de la ville.

En 1801, le cimetière est transféré. Des latrines sont aménagées à l'arrière du pavillon du garde jardinier construit en 1810 en haut des Promenades. Le plan parcellaire est sensiblement remanié, remodelé et étendu. L'acquisition du jardin Saint-Joseph et de parcelles⁷ limitrophes agrandit, arrondit et embellit les Promenades jusqu'à la rue Candie. Elle permet d'étendre et de jouer sur une réelle perspective de l'allée centrale. Si le tracé du projet initial est toujours perceptible, un maillage d'allées obliques structurées autour d'un grand axe est aménagé sur les nouvelles parcelles. Les allées sont créées et identifiées selon les différentes essences plantées en bordure : des marronniers, des acacias, des platanes, des tilleuls. L'ensemble est délimité par des haies.

3. La déclaration du roi du 10 mars 1776 ordonne la suppression des cimetières de l'intérieur des villes et est appliquée par le conseil de la ville à partir du 20 août 1776
4. Plainte des habitants de l'infection occasionnée par les corps inhumés dans les cimetières, 126M AMA
5. Commodités et incommodités des cimetières, 18DD AMA
6. Comptes de M. Lafriche pour le terrassement des ouvriers, 101 AMA
7. Acquisition de jardins Olivier pour l'embellissement des Promenades : délibération (20 août 1813), 1D21 AMA ; acquisition du jardin du sieur Olivier : acte de vente (1^{er} mars 1811), 104 AMA



Plan de la ville d'Alençon : les Promenades (1819)

plan d'Alençon, feuille n°2, encre de chine et lavis d'aquarelle sur papier entoilé, 65 x 97 cm
1G3 AMA

En haut à gauche : Plan de la nouvelle promenade projetée pour la ville d'Alençon (1780)

Delarue, 47 x 54 cm
1F14, AMA



Les Promenades

carte postale ancienne noir et blanc,
édition Grand Bazar des nouvelles
galeries, sd, 14 x 9 cm
4F1518 AMA

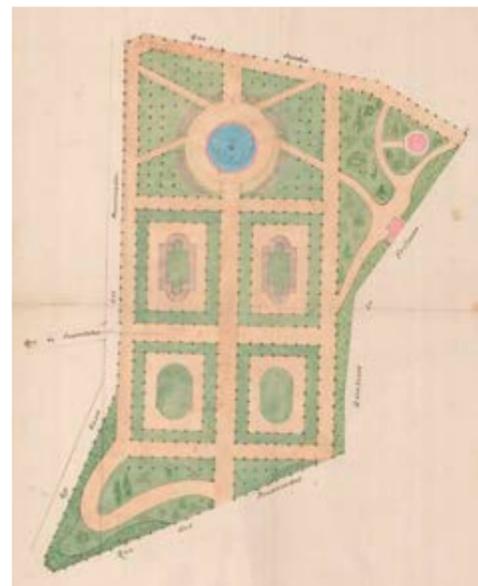
Les Promenades : la maison du gardien (années 1900)

carte postale ancienne noir et blanc
n°37, édition janvier, date d'utilisation :
1907, 14 x 9 cm
4F14629 AMA

Le bassin et les Promenades (1940)

carte postale ancienne noir et blanc
n°118, tirage 1940, éditions Gaby,
G. Artaud éditeur, 14 x 9 cm
4F14070 AMA

Plan des Promenades élaboré
par le commissaire-voyer
après la présentation du
projet de M. Tassin
1F114137 AMA



En 1832, les Promenades sont considérées comme un lieu stratégique de défense. Une poudrière, petit édifice de pierre blanche couvert d'ardoises, remarquable sur le plan par sa forme octogonale, est exécutée par l'ingénieur Bertre, à proximité de la maison du garde jardinier. Elle comprend un magasin circulaire voûté où sont entreposés, sur des madriers, des barils de poudre. En 1850, la clôture des deux entrées rue des Courtilloles et rue Basse-des-Promenades (rue Albert-1^{er}) provoque des contestations et des réclamations des riverains, malgré l'aménagement d'une nouvelle entrée et d'un escalier en pierre de granit rue Candie⁸. En 1869, la serre en bois est délabrée et en 1872, les ormeaux plantés en quinconce manquent d'espace pour se développer. Le déboisement inquiète le conseil municipal⁹. Il fait appel au jardinier

paysagiste M. Tassin et met en place une commission afin de rechercher les moyens de pourvoir à leur conservation.

Le projet¹⁰ de Tassin maintient la grande allée centrale et les deux latérales. Il propose de créer quatre allées transversales à angle droit, formant ainsi six espaces rectangulaires de verdure. La commission propose de limiter l'ajout à trois allées transversales de 10 mètres de large afin d'organiser l'espace en deux parallélogrammes de verdure de 59 mètres de long (à proximité de l'entrée) bordés d'un double alignement d'arbres, dont le centre est agrémenté d'un massif rond d'arbustes et de fleurs. Un magnolia est disposé dans chacun des angles. Les deux autres parterres de 70 mètres de long, également bordés d'une double rangée d'arbres, sont engazonnés avec quelques plates-bandes de fleurs et d'arbustes. À l'extrémité, une allée circulaire de 15 mètres intègre en son centre un bassin de style Renaissance avec jet d'eau. Les angles de l'entrée principale ainsi que la partie nord-est (futur emplacement de la Roseraie), où se

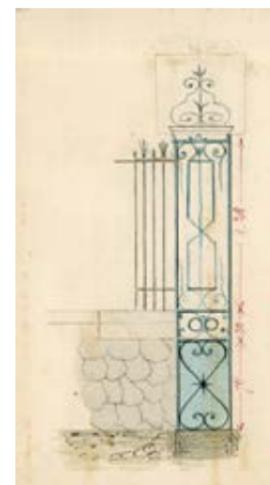
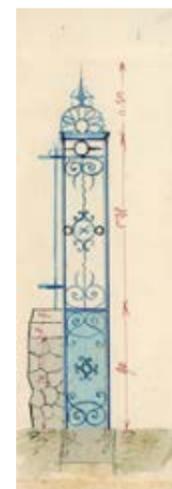
8. Délibération du 14 juin 1850, 1D29 AMA
9. Délibération du 22 août 1872, 1D33 AMA

10. Plan, rapport de la commission des Promenades, 1D1 AMA ;
modification et amélioration des Promenades : délibération (22 août 1872) 1D33 AMA

trouvent la poudrière et la maison du gardien, sont dessinés à l'anglaise. Le 15 février 1873¹¹, l'adjudication pour le drainage et l'empierrement des allées est remportée par Constant Bouillon, qui fournit la pierre cassée, et par M. Gauly pour la pierre brute. Les terres végétales proviennent du champ de manœuvre, ainsi que du chantier de construction de la caserne où le sol devait être abaissé (rue de la Demi-Lune).

À la fin du XIX^e siècle, les Promenades se parent d'éléments décoratifs à caractère fonctionnel. En 1875¹², l'utilité d'un kiosque à musique est débattue au conseil municipal qui refuse le projet malgré le soutien du maire. En 1882¹³, le limonadier Bonnaud obtient la location de la poudrière pour déposer ses stocks, la concession d'une partie du terrain pour la construction à ses frais d'un kiosque et de son mobilier à usage de café, ainsi que le monopole de la location des chaises. Ces aménagements

embellissent l'ensemble aux yeux du public¹⁴ dont la fréquentation croissante anime le parc. En 1886, une glacière est aménagée dans l'ancienne poudrière. Les murs et la toiture sont ensevelis, modelant un tertre accessible par des terrasses et des escaliers. Une pompe à volant en cuivre et une petite borne fontaine sont établies à proximité du bassin. La clôture tressée en *gleditschia*, fournie en 1882 par les pépinières Oudin Ainé, est remplacée par un mur de granit exécuté par Constant Bouillon. Jules Boiffard procède à l'installation des grilles¹⁵ un peu avant la fête du 14 juillet 1886. En 1888, le conseil municipal¹⁶ fait appel à C. Duval et A. Martin pour aménager un nouveau kiosque de forme octogonale en fer et fonte, inspiré de celui de Cambrai. En 1889, M. Bonnaud en obtient une nouvelle fois la concession mais cette fois-ci, elle est gratuite sous réserve d'en assurer l'entretien ainsi que celui du chalet. En 1895¹⁷, un chalet de nécessité est implanté. À la fin du XIX^e siècle, d'autres éléments décoratifs — comme une petite rivière artificielle dessinée, qui est franchie par un petit pont en ferronnerie, la gloriette — apportent une note pittoresque au parc.



Détails des grilles des Promenades (21 mars 1887)

Jules Boiffard
101 AMA

La gloriette

Marion Toulouse, 9 juillet 2020
4NUM21691 AMA

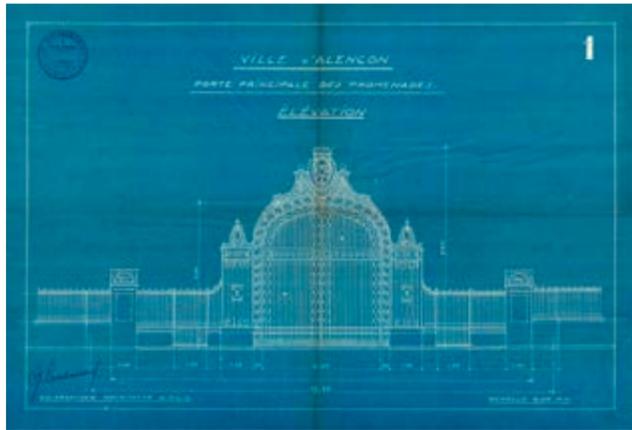


Le jardin public

carte postale semi-moderne couleur
Éditions Gaby
4F1775 AMA



11. Les Promenades publiques d'Alençon, aménagement des allées transversales et drainage de l'empierrement, adjudication (1873), 101 AMA
12. Construction d'un kiosque à musique aux Promenades : délibération (12 mai 1875), 1D34 AMA
13. Demande du sieur Bonnaud pour l'autorisation à établir un kiosque : délibérations (6 mai 1882, 3 juin 1882), 1D39 AMA
14. Réclamation de M. Bonnaud : délibération (7 juin 1884), 1D37 AMA
15. Exécution des grilles de clôture des Promenades, Adjudication en faveur de Jules Boiffard, exécution et réception (1886-1887), 101 AMA
16. Kiosque des Promenades, projet, offres et exécution, 277M1 AMA
17. Projet d'installation d'un chalet de nécessité sur les Promenades : délibération (4 octobre 1893), 1D39 AMA ; établissement d'un chalet de nécessité dans les Promenades, vote d'un crédit supplémentaire (qui mentionne que la dépense a été faite) : délibération (15 octobre 1895), 1D39 AMA



Plan de la clôture des Promenades (architecte M. Eschbaecher), inspiré du modèle Louis XVI. Elle s'incurve en quelques drapés qui portent l'aigle bicéphale couronné, emblème de la ville d'Alençon (1940)

1F14169 AMA

Programme des manifestations produites au théâtre de verdure sur les Promenades, organisées dans le cadre d'une souscription pour la construction du nouvel Hôtel des Postes (1909)

1124 AMA

Au début du xx^e siècle, le jardin est très fréquenté et brasse toutes les catégories sociales. Pour leur confort et leurs loisirs, de grandes fêtes sont organisées. C'est justement les jours de fêtes que le jardin est le plus susceptible d'être endommagé mais aussi le moins accessible pour certaines catégories sociales. Si, de 1894 à 1940, la question de sa clôture est régulièrement évoquée au conseil municipal, le 9 août 1910, au lendemain des manifestations qui se sont produites au théâtre de verdure¹, les ouvriers et les petits employés contestent la fermeture complète des Promenades et n'admettent pas de devoir payer pour y entrer. Deux difficultés se présentent. La clôture complète du parc empêche les familles ouvrières ou à faibles ressources l'accès au parc pendant les fêtes. L'organisation de certaines manifestations, comme celle du théâtre de verdure, pourrait-elle se faire sur un espace réduit, contrairement à la kermesse ? Quels seraient les scénarios envisageables d'une clôture partielle d'une partie des espaces ? L'accès gratuit aux fêtes ne pouvant se faire, les tarifs pourraient-ils être réduits à un prix modique afin que ces familles puissent y participer ? La suite du débat n'est pas transcrite et aucune décision n'est prise mais les inégalités sociales et les difficultés d'accès à la culture sont bien présentes.

Durant la Première Guerre mondiale, les Promenades sont utilisées pour les activités sportives des soldats. Ainsi, le capitaine américain Stirrett, adjoint au commandant, demande au maire d'Alençon, César Aveline, la permission de disposer des terrains carrés situés au fond des Promenades pour jouer au *Indoor Baseball*. En 1932 les travaux de terrassement du labyrinthe rustique sont presque terminés. Le sport introduit de nouveaux motifs de décoration ; en 1934², le club

1. Clôture des Promenades lors des fêtes : délibération (9 août 1910), 1D44 AMA
2. Installation de deux terrains de jeux de boules lyonnaises pour le club bouliste alençonnais : délibération (14 février 1934), 1D AMA
3. Voiture à cheval, cabriolet léger à deux places
4. Aménagement d'un bac à sable dans la Roseraie : délibération (29 mai 1943), 1D55 AMA

bouliste demande l'installation d'un jeu de boules lyonnaises à proximité du chalet. Entre les toilettes et le chalet, la commission propose l'aménagement de deux terrains de jeux de boules lyonnaises, en dehors des pelouses tracées à la française. Quelques services offerts par des employés du jardin aux promeneurs alimentent la popularité du lieu. La ville permet par ailleurs l'établissement d'un tilbury³, d'un manège de balançoires...



En 1943⁴, le conseil municipal décide l'aménagement d'un petit bac à sable avec fontaine en grès pour que les enfants puissent le mouiller. Le docteur Bailleul propose du sable provenant de la carrière Minot du fait de sa qualité. Des travaux d'étanchéité du bassin et du jet d'eau sont engagés pour les jeux de bateau. En 1949, la ville d'Alençon autorise la circulation d'un sulky et l'installation de jeux pour les enfants. Le 1^{er} juin 1961, des allées secondaires, parallèles aux principales, sont créées afin de pouvoir organiser d'autres manifestations annuelles, à savoir la Foire de la Chandeleur, le spectacle du Corso fleuri et le Festival de l'élevage. En 1967, un petit zoo est aménagé, où les animaux souffrent très rapidement de promiscuité. Un autre enclos est aménagé pour les cervidés.



Kiosque des Promenades
carte postale ancienne colorisée,
édition Maison des Magasins Réunis
4F12830 AMA



Le parc des Promenades :
correspondance (1932-1978)
1D1 AMA

Les Promenades :
la kermesse des 7 et 8 juin 1913
carte postale ancienne noir et blanc,
cliché Martin, édition Pestier-Greslebin,
date d'utilisation 9 août 1913, 14 x 9 cm,
4F12934 AMA

La Roseraie, un jardin décoratif

parc des Promenades — 6 233 m²

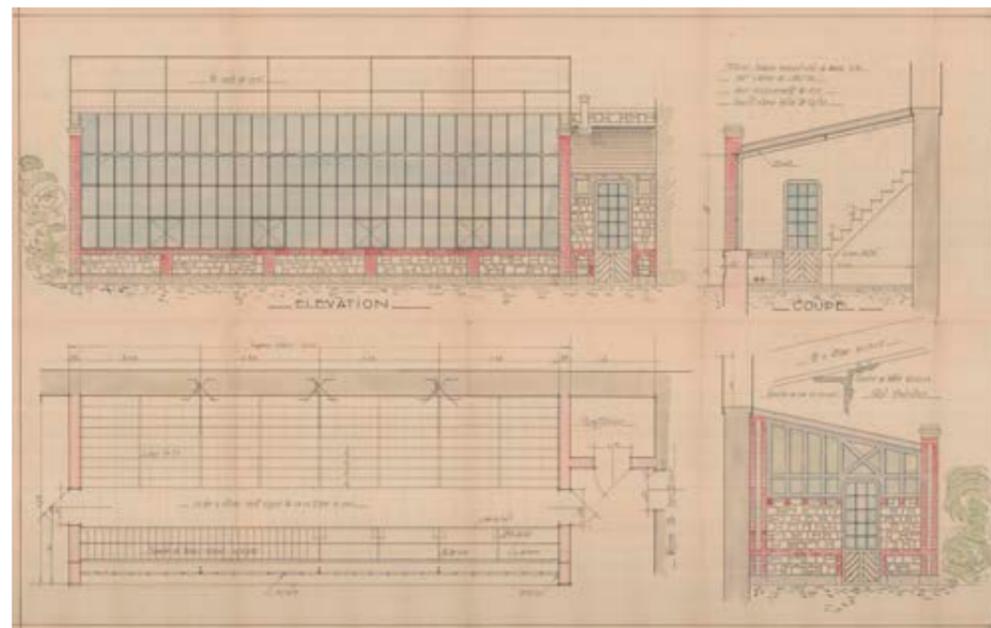


Un coin de la Roseraie avec fontaine

carte postale semi-moderne
noir et blanc, éditions d'Art Yvon,
sd, don Malicorne
4f1526 AMA

En 1927, le projet de roseraie¹ pour le parc est présenté au conseil municipal qui le valide. Elle est aménagée en 1930. Le 22 août, la commission des visites de la SHO² se rend sur place et son rapporteur nous convie à leur excursion en ces termes : « Je puis dire sans exagération que cette partie

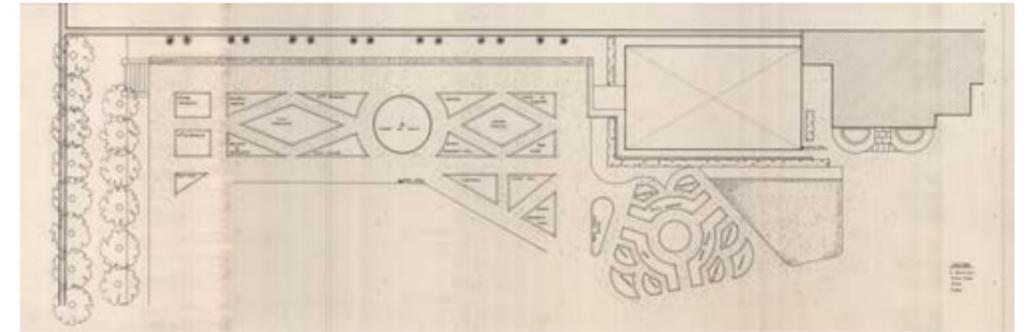
des Promenades sous l'habile direction de son chef jardinier s'est transformée harmonieusement. Avec des moyens très restreints et dans un temps relativement très court, M. Caget a donné à ce jardin un coup d'œil charmant et très artistique : tracé d'allées donnant accès aux pelouses, clôture en treillage métallique surmontée d'arcades sur lesquelles grimpent des rosiers *wichuraiana*, sur les arcades même l'*american pillar*, aux panicules rose carminé, au centre blanc ; sur les intervalles les *Witto Dorothy Perkins* blancs, aux panicules longues et légères, forment par opposition le plus brillant effet. Ces rosiers au feuillage léger et brillant, de végétation vigoureuse, laissent cependant pénétrer le regard du visiteur sur l'ensemble du jardin. Nous y pénétrons, charmés dès l'entrée, par une bordure de bégonias bulbeux de bonne végétation, aux fleurs énormes doubles et simples, aux coloris les plus variés qui sont, pour une grande quantité, les semis de l'habile jardinier. Une allée circulaire conduit, à gauche, à un labyrinthe en formation ; sur la partie gauche de l'allée, une plate-bande a été formée où sont plantés des rosiers nains ; cent quarante variétés les plus variées sont étiquetées avec soin et les variétés sont soigneusement choisies. Cette allée nous conduit à une partie française ayant pour centre un massif circulaire surmonté d'une colonne en granit que domine un vase médicin en marbre, garni de géraniums lierre. Le massif garni de bégonias *gracilis* rose Néron et rouge, avec motif, d'*achiranthès bidum carneum*, forme une mosaïque inédite du plus heureux effet.



Promenades : construction d'une serre (29 mars 1926)

Élévation, coupe, détail
d'exécution, plan papier
traditionnel aquarellé,
éch. 1/200, 98,5 x 62,5 cm
1f14138 AMA

1. Projet d'aménagement de la Roseraie (Caget, jardinier-garde des Promenades) : délibération (27 décembre 1927), 1D49 AMA
2. Bulletin de la Société d'horticulture de l'Orne (SHO), *concours floral*, visite du 22 août 1930, SHO



Les plates-bandes qui accompagnent ce massif à droite et à gauche sont plantées de rosiers tiges dans les meilleures variétés récentes et autres. Les intervalles sont garnis au centre de géraniums rose La Baule, bordés d'œillettes d'Inde la Légion d'honneur ; la partie droite, de sauges aux fleurs du feu bordées d'*ageratum* nains bleus. La partie près de l'habitation du garde a également un massif circulaire dominé d'une colonne avec vase également garni. La mosaïque qui garnit ce massif, composée de torsades, de bégonias, *achiranthès mesembryanthemums*, pyrèthres, *echeverias*, donne une haute idée du goût qui a présidé aux choix des dessins, à l'exécution parfaite. Sur les

Roseraie : plan des rosiers (17 février 1933)

Jean-Luc Jourdan, éch. 1/1100,
plan n°231
1f14306 AMA



La Roseraie

cartes postales semi-modernes
couleur n°44 bis et 45 bis, édition
Artaud père et fils, sd
4f1527 et 4f1530 AMA

pelouses à droite, un massif en relief représente un papillon parfaitement exécuté ; deux autres massifs ne le cèdent en rien en bon goût. Plusieurs *musas* sont isolés sur les pelouses ou dominent un massif de *cannas* florifères de bonne végétation mais que la saison pluvieuse a gênés dans leur floraison. Nous ne pouvons, en terminant, que féliciter M. Caget de son travail parfait, de son goût artistique dans l'ornementation du jardin des Promenades. De nombreux visiteurs ont d'ailleurs été de notre avis. La commission, à l'unanimité, accorde à M. Caget le premier prix.»

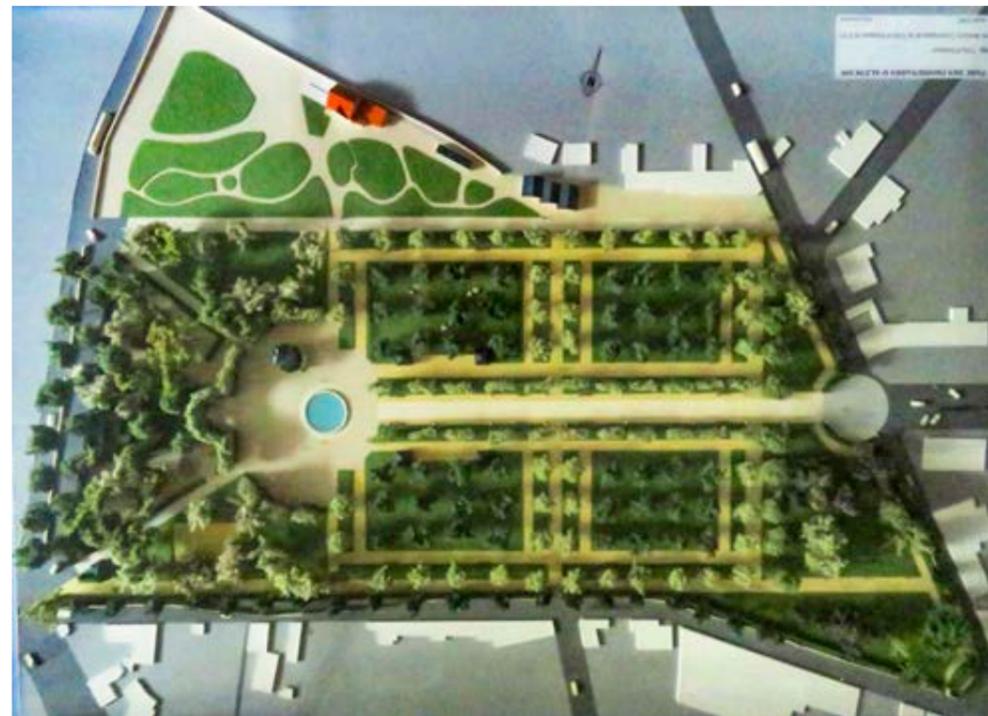
En 1936, un nouveau projet d'embellissement des Promenades est dressé par le jardinier afin de rompre avec la monotonie des carrés d'herbe.



Réhabilitation du parc des Promenades

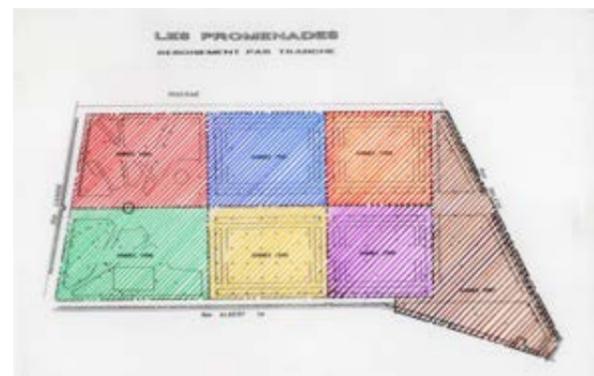
En 1991, une étude sanitaire met en évidence un vieillissement de 30% du patrimoine arboré et la nécessité de son abattage dans les cinq ans. L'année suivante, une seconde étude est réalisée par un expert forestier et le service des espaces verts préconise de réhabiliter le parc des Promenades et de le reboiser par tranche. Les principaux végétaux du parc sont des essences rustiques et traditionnelles : marronniers d'Inde, tilleuls de Hollande, platanes d'Orient, érables planes, hêtres communs.

Pour la rénovation, plusieurs solutions sont possibles : un remplacement à l'identique, par rangée ; un reboisement, par rangée ou par tranche. La population est consultée via un questionnaire, publié dans le magazine de la ville *Notre Cité*. La maîtrise d'œuvre est assurée par les services municipaux de l'architecture et des espaces verts ; elle bénéficie des conseils de M. Richer, paysagiste au Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Orne (CAUE 61).



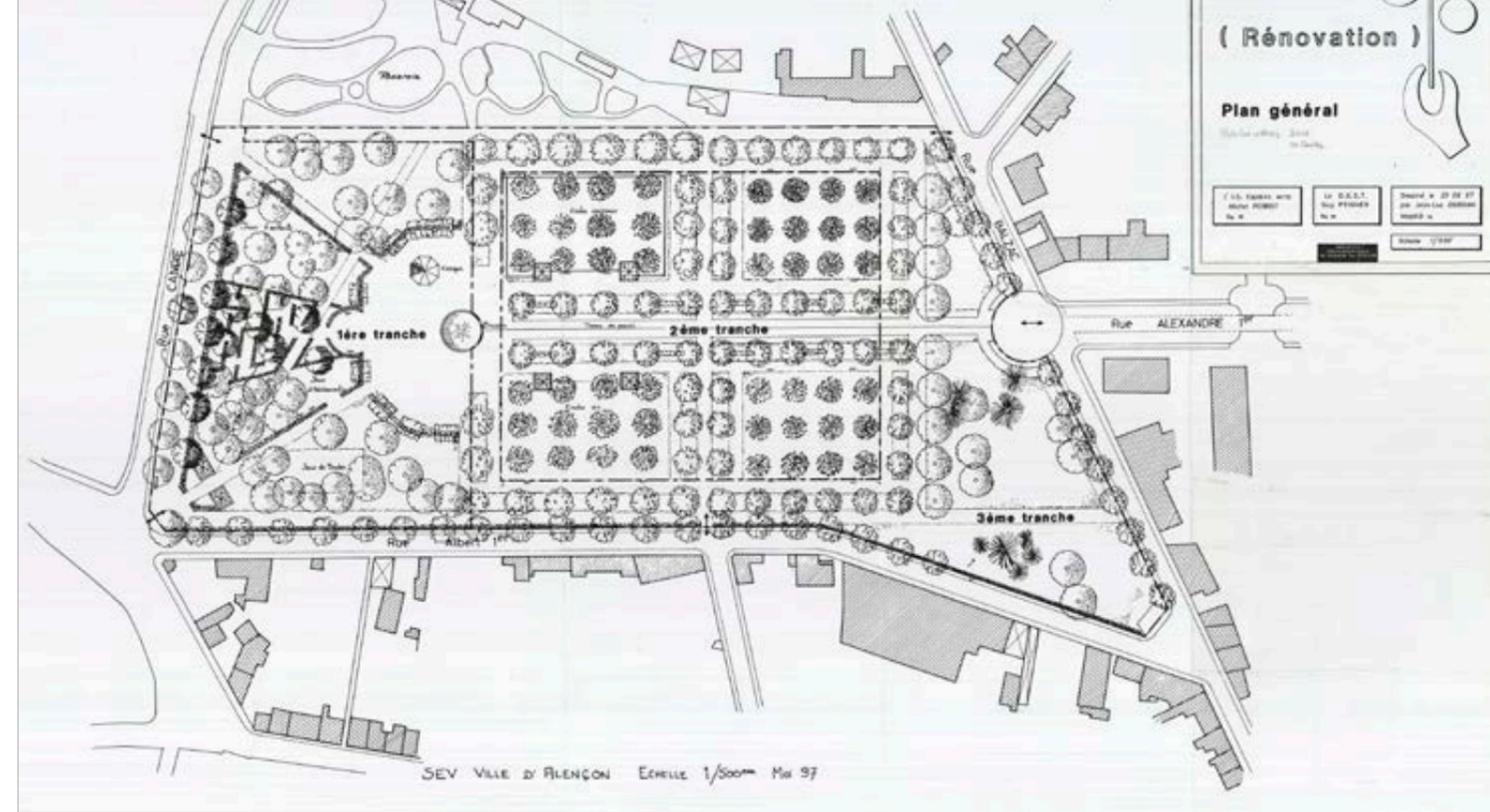
Maquette présentant le projet d'aménagement du parc
photographie couleur, Marion
Toulouse, 80 x 52 cm
4NUM21692 AMA

Les Promenades : plan de reboisement par tranche
7543W14 AMA



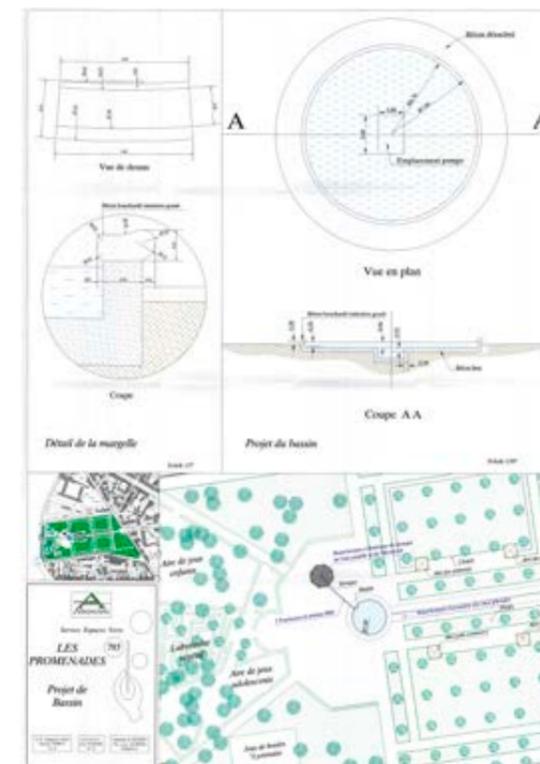
Dans le respect de la composition et de l'insertion urbaine classiques héritées du XVIII^e siècle, l'ouverture prend en compte l'axe de la rue Alexandre-1^{er}-de-Yougoslavie, la largeur du pont de la Briante, ainsi que la façade incurvée de l'Hôtel de ville. La perspective est réaffirmée par un rétrécissement de l'allée centrale. Cette dernière est bordée de plates-bandes fleuries. Les quatre rectangles

1. Rapport expertise de 156 arbres sur Alençon, 7543W12 AMA
2. Reboisement et réaménagement du parc des Promenades, concertation d'experts et du public par le biais d'une enquête publiée dans *Notre Cité* : coupons réponse, rapport, compte rendu de réunion, 7543W14 AMA



traités en mail planté sont conservés, un seul étant affecté aux animaux. La fontaine est déplacée dans l'axe de l'allée centrale, des aires de jeux sont implantées de part et d'autre d'un labyrinthe végétal, un reboisement en trois tranches restitue les alignements d'origine (en quinconce) mais en en allégeant la densité. Le déplacement de la Foire de la Chandeleur est décidé pour éviter des détériorations conséquentes. Le 7 juillet 1997, Le projet de réaménagement du parc des Promenades est approuvé par le conseil municipal.

Parc des Promenades : plan général d'aménagement du parc (23 juin 1997)
Jean-Luc Jourdan, éch. 1/500,
7543W8 AMA



Reboisement, visite des pépinières (1998)
17F17074 AMA

Parc des Promenades : projet de bassin (5 mars 1999)
Jean-Luc Jourdan, éch. 1/200, plan n°785
7543W12 AMA

📍 RUE SAINT-BLAISE
 📏 3 HA DONT
 1,5 HA BOISÉS

Le Parc de la Préfecture de l'Orne

(ancien Hôtel de Guise)

Vers 1630, Charles Fromont de la Bernadière, receveur des tailles à Alençon, construit dans le faubourg Saint-Blaise une demeure entre cour et jardin, composée de deux pavillons dont l'espace délimite la largeur de la grille d'entrée. Élisabeth d'Orléans, douairière de Guise, duchesse d'Alençon, l'achète en 1675 et l'agrandit. Par l'ordonnance de 1748, les biens provenant de la succession de la duchesse d'Alençon sont réunis au domaine royal. En 1750, Louis XV cède le bâtiment la ville d'Alençon qui réaffecte la demeure au logement des intendants de la Généralité, fonction qu'elle conserve jusqu'en 1789. En 1791, l'Hôtel de l'intendance, les avenues, les jardins sont séquestrés et appartiennent à la nation et à l'Hôtel Dieu d'Alençon. La ville souhaite louer les jardins¹. Le sieur Duvergier est envoyé en tant qu'expert pour estimer la valeur des biens en prévision d'une adjudication au 1^{er} mars 1791 portant sur les allées, le parterre et le jardin du côté droit². Au XVIII^e siècle, le jardin de l'intendance est intégralement de style géométrique et régulier. Le parc et le potager représentent une surface d'environ trois hectares.

La période charnière des XVIII^e et XIX^e siècles est marquée par une évolution profonde. Le plan de 1819³ fait apparaître un jardin de style mixte avec une prépondérance pour le jardin régulier dit à la française, portion dans laquelle aucun arbre n'est représenté, confirmant ainsi le caractère non boisé de cette partie classique et géométrique. Contribuant à l'atmosphère pittoresque, deux grandes allées de tilleuls perpendiculaires s'élèvent, perpendiculairement à la bâtisse d'un côté et de l'autre en surplomb du saut-de-loup (large fossé). Elles délimitent trois espaces recoupés d'allées. L'allée de droite limite, au nord-est, un verger dont les allées diagonales s'arrondissent en demi-cercles concentriques. Leur croisement aboutit à une allée circulaire comportant en son axe un petit pavillon. Le second espace, central, consiste en une pelouse bordée de végétation basse, agrémentée de quelques allées sinueuses... Il s'achève par un mur à hauteur d'appui, en forme de demi-lune, d'où le nom donné à la rue.

Détail du jardin de l'intendance (1745)

extrait du plan de la ville et faubourg d'Alençon, 59 x 85 cm 1F11 AMA

Hôtel de la préfecture, vue aérienne couleur

fonds Lapie, cliché atelier de photographie du Centre historique des Archives nationales (CHAN) 4AV32 AMA



Enfin, au nord-ouest, un jardin potager d'une surface d'un hectare est compartimenté en six rectangles par des allées orthogonales. Une glacière est construite sur une partie trapézoïdale. Cette partition en trois espaces n'est plus perceptible

sur la lithographie⁴. L'allée de droite disparaît en 1831. Le verger et les aménagements réguliers de la partie ouest ont quant à eux complètement disparu au bénéfice d'une vaste pelouse. En 1827, le jardin potager, toujours aussi régulier, a été simplifié ; il n'y reste plus que quatre grands parterres rectangulaires avec un contour double d'alignements d'arbres difficilement perceptibles mais bien visibles sur les plans de 1827 et de 1874⁵. De nombreux comptes rendus de la SHO mentionnent les médailles reçues pour récompenser la qualité des légumes et l'abondance de la production. La création paysagère évolue, on passe d'un jardin régulier à la française à un jardin paysager à l'anglaise.

1. Location de l'Hôtel de l'ancienne intendance, jardins et avenues : délibération (24 février 1791), 1D15 AMA
 2. Registre des délibérations du conseil général de la ville d'Alençon (7 août 1790 - 14 thermidor an III (1 août 1795)), 1D15 AMA
 3. Plan de la ville d'Alençon (1819), 1/500, encre de chine et lavis d'aquarelle sur papier entoilé, 65 x 97 cm, 1G3 AMA
 4. 15J2, Alençon, lithographie [XIX^e siècle]
 5. 1F19, Alençon en 1874, plan bleu, A. Rollie, 13 juillet 1874



Le 12 juillet 1903⁶, le parc de la Préfecture n'a pas évolué depuis la conception réalisée en 1847 par le jardinier chef M. Lecorney. Implantés en bordure le long du saut-de-loup, des sapins aux essences variées (« *Welling-ton gigantea*, *Taxus varies*, *Abies*, *Cephalotaxus drupacea*, *Chamaecyparis nutkaensis*, *cedrus deodora*, *Thuia*, *Picea excelsa*, *Juniperus virginiana*... ») délimitent la propriété. Entre 1887 et 1889, le préfet M. Leroux modifie le tracé d'après un plan d'ensemble. Le jardinier Lemasson procède à la plantation de groupes, de sous-bois en arbres et arbustes floraux. La pelouse est agrémentée de corbeilles de fleurs. La cour d'honneur est ornée de plates-bandes, massifs de rosiers, héliotropes, *anthesis*, géraniums bordés de bégonias... avec quelques érables. Le jardin potager, de forme rectangulaire, est accessible par une allée en pente. De larges allées organisent l'espace en huit carrés. À l'extrémité, une partie trapézoïdale entourée d'une plate-bande et d'une allée est plantée d'arbres fruitiers. La double allée d'arbres qui bordait l'allée centrale est remplacée par des plates-bandes de poiriers taillés et palissés en pyramide. L'ancienne serre hollandaise est changée.

En 1991⁷, le parc est régénéré afin de créer un sous-bois. L'étude est pilotée par l'Office national des forêts (ONF). Le tracé issu des périodes anciennes n'existe plus, hormis les deux anciens alignements. Au centre, une prairie de gazon au contour irrégulier représente une superficie de 10 000 m². Elle est encadrée par un écran de végétation forestière. Le parc boisé comporte des arbres de haute tige et est structuré en 13 parcelles (voir page suivante). L'ONF propose, outre la suppression des deux pins Weymouth, une palissade d'ifs afin de dissimuler le court de tennis.



Lithographie ville d'Alençon (XIX^e siècle)

Asselineau del. et lith, publié par A. Hauser 15J2 AMA

Plan de la ville d'Alençon : la Préfecture (1819)

feuille n°1, éch. 1/500, encre de chine et lavis d'aquarelle sur papier entoilé, 65 x 97 cm 1G3 AMA

Détail de la Préfecture (1874)

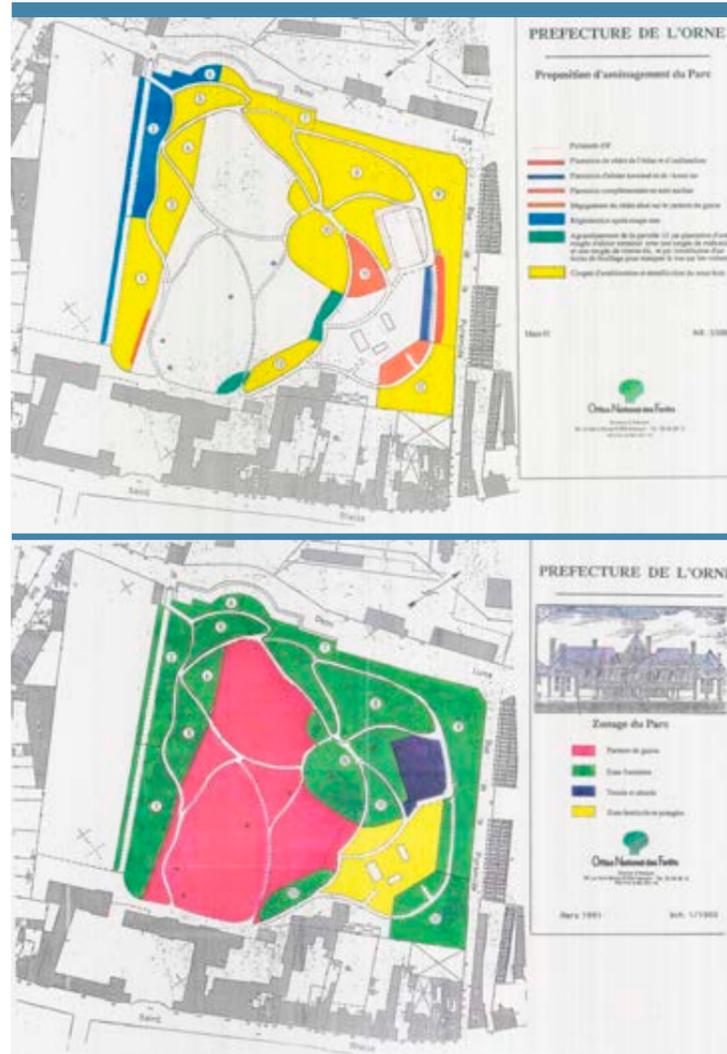
extrait du plan général de la ville 1F19 AMA

6. Comptes rendus des visites aux jardins de la préfecture de l'Orne (1903 et 1904), extraits du bulletin, SHO
 7. Régénération du parc de la Préfecture : rapport de l'ingénieur de l'Office national des forêts J. K. Jamin (mars 1991)

Parcelles

- 1 et 2 : alignements de tilleuls et de marronniers d'Inde, peuplement d'érables (80%), tilleuls et hêtres, cèdre du Liban (arbre remarquable)
- 3 et 4 : hêtres (80%) et érables
- 5 : hêtres, érables, quelques merisiers, robiniers, sous étage d'ifs
- 6 et 7 : érables avec un sous étage d'ifs et de lauriers du Caucase
- 8 et 9 : érables, tilleuls, hêtres, marronniers, quelques épiceas
- 10 : *chamaecyparis*, ifs, thuya, charmes, platanes, érables, tilleuls, séquoia géant, marronniers, merisier
- 11 : très peu boisé
- 12 : érables et marronniers
- 13 : hêtres, érables, merisiers, marronnier, cyprès, thuya

Plan d'aménagement du parc de l'Hôtel préfectoral d'Alençon (mars 1891)
éch. 1/1000,
Office national des forêts
38C525 AMA



Parc de la préfecture
photographies noir et blanc, 9,8 x 14,6 cm, sd,
Direction de la communication
17F158 AMA (ci-contre) et 17F160 AMA (ci-dessous)



Au XIX^e siècle, époque de la révolution industrielle et des grandes politiques hygiénistes, l'espace urbain change de nature, il faut rendre l'air plus sain, notamment par la création de squares, ainsi que des lieux publics décentralisés qui répondent aux attentes de détente en milieu ouvert exprimées par les classes populaires. Ils sont des aérations, des coupures dans le bâti, réalisées pour provoquer le plaisir de l'œil. Des espaces multifonctionnels, une nature réfléchie, construite et organisée à proximité des résidences, participent à la structuration de l'ensemble du tissu urbain. La révolution industrielle, « l'oppressante noirceur » des industries et l'insalubrité des quartiers ouvriers engendrent par réaction l'essor du courant hygiéniste.

Les réflexions menées sur la place et le rôle des espaces naturels urbains conduisent à la création d'espaces verts plus ou moins artificialisés, garants de la salubrité publique et d'un renouveau urbain fondé sur une meilleure aération des centres. Il convient de mieux aérer la ville grâce au

creusement de grandes avenues, d'en rendre l'air plus sain, de faciliter la circulation toujours croissante par l'élargissement des voies de communication. Des dépenses¹ sont engagées pour l'extension des places publiques, l'agrandissement, la salubrité, le pavage et la sûreté des voies de communication comme la rue des Tisons, la rue de Bretagne, la route du Mans, le boulevard de la République. La plantation des arbres le long des voies et grands chemins publics contribue à l'assainissement de l'atmosphère. Les cheminements piétons et les places assurent la structuration de l'espace bâti... En 1812², des travaux assez dispendieux sont consacrés à l'aménagement de la place Bonaparte et de la rue du Cours.

1. État des voies d'alignement (1819), encre de chine et lavis d'aquarelle sur papier entoilé, 65 x 97 cm, 1G3 AMA
2. Acquisition du jardin Olivier pour l'embellissement des Promenades (20 août 1813), 1D21 AMA

Plan de la ville d'Alençon :
projet de théâtre et de la Halle
aux toiles, chaussée de la
place du Cours
éch. 1/500, encre de chine et lavis
d'aquarelle sur papier entoilé,
42 x 34 cm
1F128 AMA

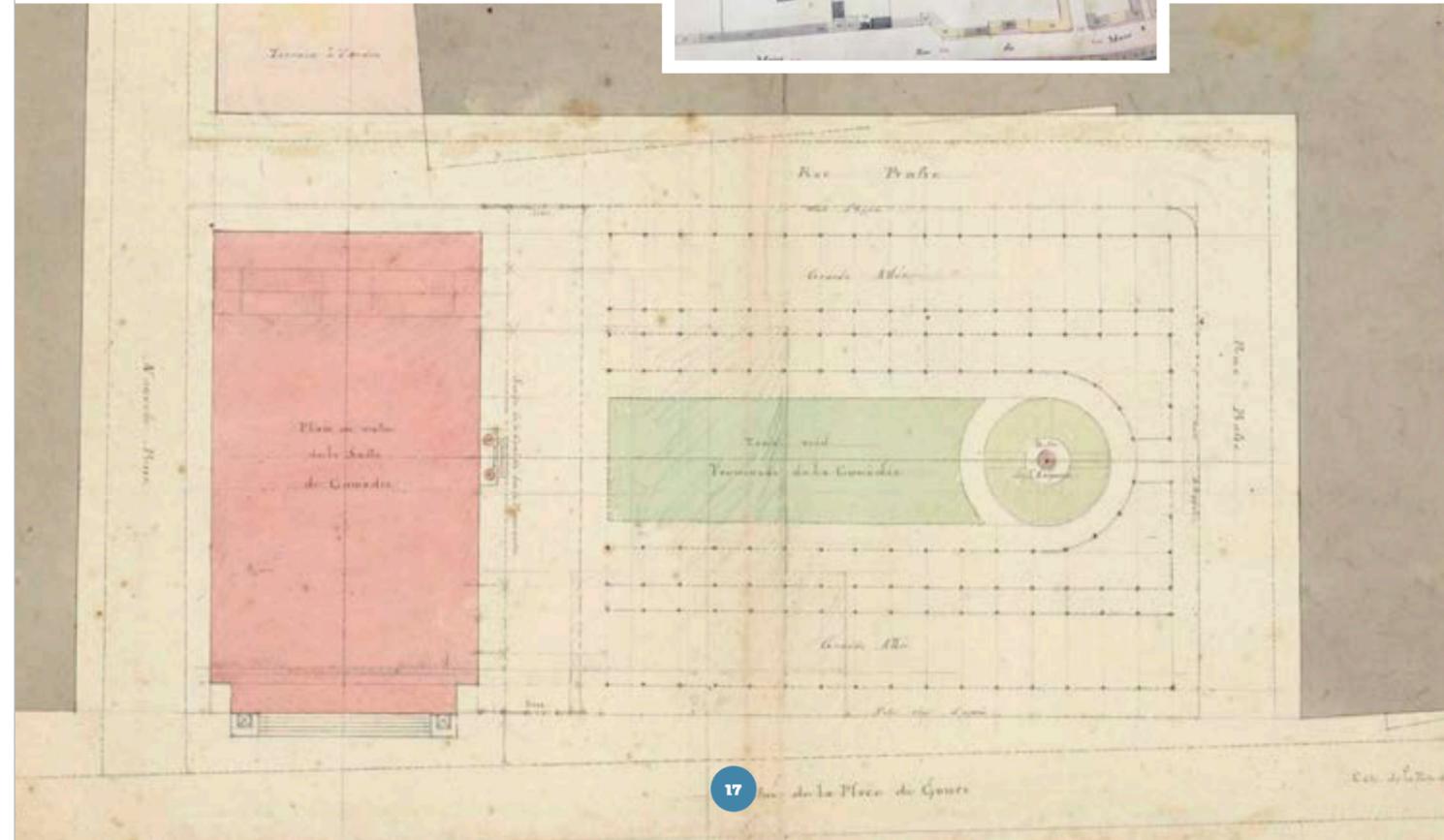
Plan de la ville
d'Alençon :
manufacture
rue du Mans (1819)
feuille n°xxii, éch. 1/500,
encre de chine et lavis
d'aquarelle sur papier
entoilé, 65 x 97 cm
1G3 AMA



Boulevard
de la République
carte postale ancienne noir
et blanc n°48, éditeur AMF,
14 x 8,5 cm
4F12901 AMA



Rue d'Argentan et rue
du Général-Fromentin
carte postale ancienne noir
et blanc, édition PG, Alençon
4F14538 AMA



📍 PLACE DU
CHAMP-DU-ROI

📏 4 006 M²

Le Champ du Roi

Plan de la ville d'Alençon :
le champ du Roi (1819)
feuille n°1, éch. 1/500, encre
de chine et lavis d'aquarelle
sur papier entoilé, 65 x 97 cm
1G3 AMA



La place est aménagée dans le but d'organiser les marchés aux bestiaux. Les plantations ne devant nuire ni à la visibilité ni à l'espace laissé libre pour la vente des animaux, elles consistent en une double rangée d'arbres disposés en alignement. Les arbres produisent également du bois. Ainsi, en 1834¹, les arbres morts des Promenades, de la place des Poulies et du champ du Roi sont vendus.



Plan de la ville d'Alençon : la
place des Poulies (1819)
feuille n°XVI, éch. 1/500, encre de
chine et lavis d'aquarelle sur papier
entoilé, 65 x 97 cm
1G3 AMA

1. Vente des arbres morts de la place des Poulies
et du marché aux bestiaux : délibération (25
février 1934), 1D52 AMA



131 ALENÇON. — Place du Marché aux Bœufs. — LL

Place du Marché aux bœufs (années 1920)

carte postale ancienne noir et blanc n°131, édition Léon et
Lévy (Paris), marque LL, édition CAP Paris, date d'utilisation :
5 juillet 1925, 14 x 9 cm
4F13992.AMA

Place du Marché aux bestiaux, un jour de foire
(années 1910)

carte postale ancienne noir et blanc n°76, ELD (Ernest Le
Deley) éditeur, date d'utilisation : 18 mars 1913, 14 x 9 cm
4F14432.AMA



EN NORMANDIE 76. ALENÇON (Orne) — Place du Marché aux bestiaux
Un jour de Foire

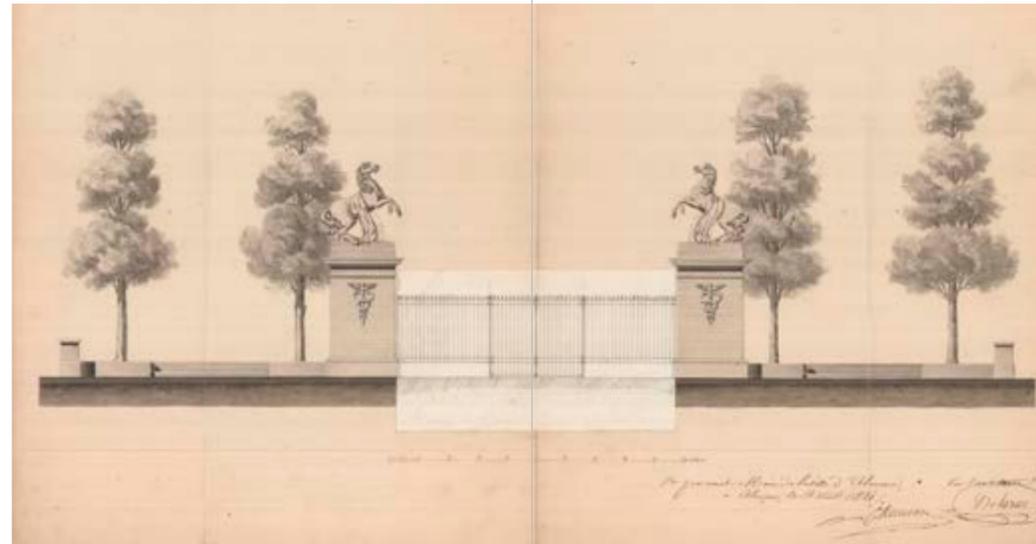


📍 AVENUE DE BASINGSTOKE
📏 20 169 M²

Le Champ de Foire

L'implantation du champ de foire participe au façonnage de l'espace urbain. Il se situe à proximité de la gare, des établissements de carrosserie Lemaître et à une certaine distance du centre-ville, entre les routes de Paris et de Sées. Le plan général présente une forme triangulaire facilement repérable sur les photographies aériennes. Le 14 mai 1806, le conseil municipal décide de supprimer l'ancien cimetière Saint-Blaise, devenu trop petit et vétuste, pour y établir un champ de foire. En 1812, le cimetière et l'ancien magasin à poudre sont désaffectés, remblayés. Le champ de foire ne peut être encombré de plantations ou de décorations florales fragiles. Il est planté d'arbres d'ombrage et de marronniers, disposés en alignement pour faciliter la promenade des spectateurs pendant la foire et incluant des espaces libres pour se protéger des chevaux. Des poteaux sont confectionnés au mortier de chaux et de sable. Placés à intervalles réguliers, ils servent à attacher les équidés. Le champ de foire comporte une allée principale et deux contre-allées formées par deux rangées d'arbres. Spacieux, il se compose de trois parties : l'une d'elles est affectée au marché proprement dit, une autre à l'essai des chevaux et une dernière à la vente à l'encan (sans garantie) des chevaux et des voitures. L'entrée devait être décorée de deux piédestaux servant de bureau de recette, surmontés de deux chevaux sculptés et d'un caducée, emblème du commerce. Le projet initial comprenait également l'aménagement d'un hippodrome pour l'organisation des courses et la mise à l'essai des chevaux.

En 1821², la Ville acquiert les terrains et, pour éviter les désagréments d'une expropriation pour cause d'utilité publique, rachète au-delà de la véritable valeur du terrain. Elle fait appel à l'architecte départemental Delarue qui s'inspire du marché aux chevaux de Paris. Le 15 décembre 1821, la pyramide qui se trouve à l'entrée de l'ancien cimetière est démolie. En 1846³, la chapelle Saint-Blaise est convertie en une écurie capable de contenir quarante-deux chevaux. Pendant la Première Guerre mondiale, des baraquements militaires occupent l'espace, les bicyclettes réquisitionnées sont déposées au champ de foire. En 1920³, le conseil établit le projet du premier stade municipal. Dans les années 30, suite à des problèmes d'assainissement, aux contestations des habitants qui se plaignent des mauvaises odeurs dégagées par les eaux pestilentielles provenant des urinoirs de la place de la Pyramide, des résidus d'huile du garage, des eaux du charcutier et de la maison publique, et selon les règles hygiénistes de l'époque, la ville charge l'architecte Mezen de réaliser un puisard. En 1933, le site est inscrit sur l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général. En 1938, pour éviter la fièvre aphteuse, aucune transaction ne peut avoir lieu en dehors de l'enceinte



du champ de foire. Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'inspecteur des Eaux et Forêts établit un rapport sur l'état végétal du champ de foire. Il se situe dans la zone des bombardements aériens qui endommagent sérieusement le lieu⁴. Au milieu du champ de foire, à environ 40 mètres de l'entrée, se trouve un tas de pierres provenant du monument aux morts⁵ de la place de la Pyramide⁶. Un protocole de sauvegarde du site est mis en place. Quelques années plus tard, les plantations étant jugées dangereuses, la ville obtient un accord de la commission départementale des sites⁷ pour le renouvellement des arbres en 1954.

À partir de 1967, des bâtiments préfabriqués à usage de bureaux provisoires pour l'inspection académique envahissent l'espace. Les architectes Lemarchand et Azagury sont désignés pour l'aménagement d'une maison des jeunes, de la culture et d'une salle omnisports. En 1971, le site est libéré des occupations de constructions provisoires. La ville reçoit l'aide de l'État et du fonds national forestier en vue de replanter des arbres et reconstituer le site⁸. Mais le projet de construction de la maison des jeunes et de la culture (MJC) n'est pas compatible avec le projet de reconstitution du site végétal. En 1976, les espaces verts et les plantations sont agencés en tenant compte de l'aménagement du nouveau théâtre.



Le champ de foire (années 1940)
carte postale ancienne noir et blanc n°52, G. Artaud éditeur, Nantes, date d'utilisation : 3 février 1945, 14 x 8 cm 4F188 AMA



Place du Général-de-Gaulle
carte postale semi-moderne, CAP, 14 x 9 cm 4F1489 AMA



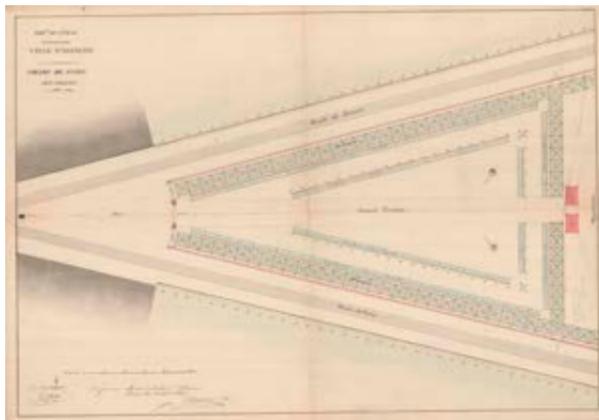
Le champ de foire (années 1910)
carte postale ancienne noir et blanc, édition Grand Bazar des nouvelles galeries, date d'utilisation 24 août 1912, 14 x 9 cm 4F14032 AMA



Le champ de foire
carte postale noir et blanc n°12, Preslier-Greslebin édition, Alençon, sd, 14 x 9 cm 4F12530 AMA

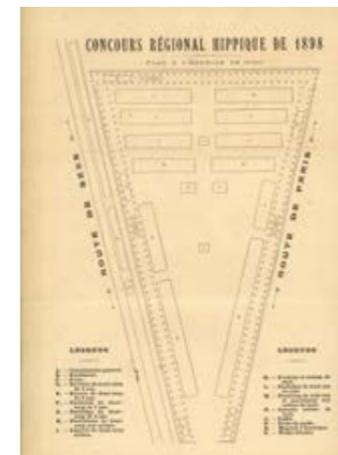
Élévation de l'entrée du champ de foire (9 août 1821)
plan, Delarue, 45 x 31,5 cm 1301 AMA

Projet du champ de foire aux chevaux (1821)
plan aquarellé, Delarue, 60 x 42 cm 1301 AMA



- Toisé général pour les ouvrages exécutés à la chapelle Saint-Blaise (20 août 1816), 106M AMA
- Autorisation d'acquérir plusieurs pièces de terre nécessaires pour l'établissement de l'hippodrome : délibération (16 août 1821), 1D22 AMA
- Projet de création d'un stade au champ de foire : délibération (2 juillet 1920), 1D47 AMA

- Dossier de dommages de guerre (1949-1959), 66H AMA
- Monument aux morts dédiés aux Poilus de la Première Guerre mondiale, reconstruit au square du Poilus en 1956, rue Ricardo-Florès
- Correspondance du maire au conservateur des Eaux et Forêts (9 novembre 1946), 1301 AMA
- Délibération du 24 juin 1960, 1D64 AMA
- Délibération du 25 mai 1971, 1D71 AMA



Plan du concours régional hippique de 1898
3F8 AMA

Le Parc Joubert

- 📍 58-64 RUE DE L'ÉCUSSON
- 📏 6 441 M²
- ✓ JARDIN À L'ANGLAISE
JARDIN PAYSAGER
JARDIN SECOND EMPIRE

L'époque est celle où certains jardins d'agrément appartenant à la bourgeoisie alençonnaise se distinguent et où les serres en fer et verre employant l'ossature métallique apparaissent au détriment de la maçonnerie.

Le 17 septembre 1810, le général de brigade de cavalerie Pierre Maupetit est affecté dans le département de l'Orne. Il achète aux religieuses de l'ordre de la Visitation un vaste domaine d'un peu plus d'un hectare, situé rue de l'Écusson et rue du Puits-au-Verrier. L'acte de vente en date du 20 octobre 1810¹ mentionne : « Cette demeure a une très belle vue sur la campagne environnante... Un croquis dessiné indique à l'arrière de la demeure, en face d'elle, d'abord une cour sablée, puis un jardin anglais, enfin un verger. Sur sa gauche une remise, une écurie pour huit chevaux, des commodités, un poulailler et immédiatement sur la droite, une grande allée de peupliers qui va rejoindre la route d'Argentan, plus à droite une charmille et un potager. »

La surface du parc est importante, puisque ses limites s'étendaient jusqu'à l'actuelle rue du Général-Maupetit entre la rue d'Argentan et celle du Puits-au-Verrier. Le 13 décembre 1811, soit un peu plus d'un an après l'achat du parc, le général décède. Un siècle plus tard, en 1911, Ferdinand Joubert, négociant en cuirs et crépins, acquiert le domaine auprès de la veuve Brunet. En 1991, la Ville d'Alençon² achète aux héritiers la propriété qui comprend une maison à usage d'habitation, un magasin, des dépendances, une serre, un jardin potager et un jardin anglais. Longtemps laissée à l'abandon, la demeure, délabrée, est confiée à l'architecte Alain Juillard. La composition du parc demeure pittoresque.

L'opération³ de régénération végétale et d'aménagement paysager est engagée par le service des espaces verts. Elle ne bouleverse pas les dispositions d'origine et conserve la douceur du tracé initial ainsi que l'environnement naturel. Le nouveau caractère public est affirmé par l'ouverture du mur, qui permet un accès depuis la rue d'Argentan. Le jardin s'inspire du style de la demeure et s'harmonise avec son architecture.



La Clairière,
allée de traverse
Marion Toulouse
photographie couleur
4NUM21694 AMA

1. À la découverte d'un grand soldat méconnu : Le général Maupetit, Guy Gaulard, Lyon 1771 - Alençon 1811, article du bulletin trimestriel de la SHAO (juin 2007).
2. Acte de vente des consorts Joubert à la Ville d'Alençon (27 décembre 1990), service foncier
3. Réhabilitation du parc Joubert : exécution (1991-1996), 7792W16 AMA



Allée de traverse
Marion Toulouse
photographie couleur
4NUM21695 AMA

Une grande pelouse circulaire, « la Clairière » (un tiers de la surface totale) est intimement liée à la demeure. L'ensemble du parc se décline ensuite en une parcelle boisée de forme oblongue où la masse de plantations forestières (deux tiers de la surface totale) donne l'illusion d'être dans une forêt et dégage une atmosphère accueillante, apaisante et reposante.

Les végétaux de type rustique, judicieusement choisis, assurent un bon équilibre entre les arbres feuillus (marronniers d'Inde, tilleuls de Hollande, frênes communs, hêtres, charmes, sophoras du Japon...) et les conifères (ifs, pins, sapins...). La végétation sous couvert est composée de buis, lauriers, sureaux, charmes épinées...

L'orangerie, qui permettait l'intégration en milieu urbain de plantes et d'arbres exotiques, ne dépend plus du domaine, une partie ayant été rachetée à la Ville

Rocailles
Marion Toulouse
photographie couleur
4NUM21693 AMA



d'Alençon. L'omniprésence des allées et la qualité des arbres ont été accentuées par l'affirmation d'une artère principale irriguant le parc. Les quelques rocailles artificielles soulignent l'époque d'aménagement. Trois lieux de rencontre ou de repos sont conçus et équipés de mobilier urbain.

Le 25 août 1995, les travaux de rénovation du parc Joubert sont terminés. Il ouvre au public en septembre de la même année.

Projet de rénovation
(20 juillet 1994)

Jean-Luc Jourdan, éch. 1/200,
n°668, 68 x 80 cm
1F114192 AMA



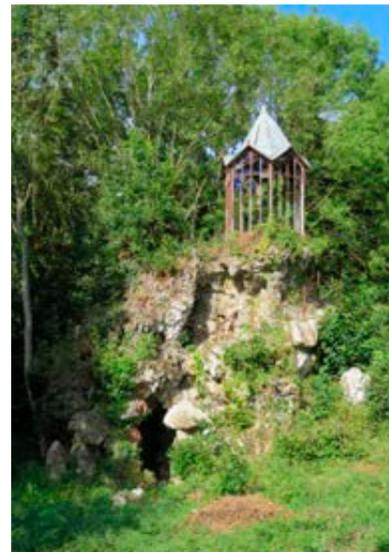
Le Jardin de la Maison neuve d'Émile Richer

au XIX^e siècle, les maisons des faubourgs se développent et possèdent généralement un jardin de plus grande capacité que celles situées dans le centre-ville. Si le jardin public devient un lieu indispensable de sociabilité urbain, le jardin privé connaît également un renouveau. En 1850¹, Louis Richer-Levesque, manufacturier industriel, président du tribunal de commerce et conseiller municipal, achète une ancienne auberge et quelques pièces de labour. En 1863, son fils Émile Richer s'installe dans la maison dont il héritera neuf ans plus tard et la transforme, donnant un cachet particulier à l'endroit. Le logis, tout en étant d'architecture modeste, se distingue de la banale maison de maître. Si la façade sur rue est d'une extrême simplicité et très sobrement traitée, la façade postérieure est ornée de faux bois ciment et d'une serre, verrière à armature métallique sur pilotis achevée en 1888. En 1894, Émile Richer ajoute une tourelle sur le pignon du pavillon.

Le jardin a le charme des jardins anglais où le romantisme et le pittoresque règnent. Il répond clairement à un désir d'esthétique et de représentation sociale. Si les comptes rendus des visites de la SHO décrivent à plusieurs reprises les différents jardins de style pittoresque réalisés par l'horticulteur paysagiste Ernest Lemée², aucun ne fait mention de structure métallique. Le jardin d'Émile Richer demeure ainsi atypique, avec ses ornements en faux bois ciment et ses aménagements de rocailles.

L'ensemble comporte un verger, un potager et un parc d'un peu plus d'un hectare où l'imitation de la nature joue un grand rôle. Les arbres sont disposés sans ordre apparent, les pelouses occupent la quasi-totalité du terrain, ne laissant aucune place aux allées. Un étang artificiel au tracé irrégulier est alimenté par le ruisseau du Gué-de-Gesne ; il est agrémenté d'un rocher artificiel sur lequel trône la statue fontaine d'une jeune femme dont le corps en *contra posto*³ est voilé par des drapés. Il est bordé d'un enrochement (en brique, pierre de Chaumont, mâchefer et ciment) avec effet retombant de stalactites, surmonté d'un promontoire à édicule surplombé d'un belvédère. D'autres éléments décoratifs — tels que le pont métallique, la gloriette à tronc d'arbre en fer et zinc reposant sur quatre piliers en fonte, le toit orné de feuilles d'acanthé (inspiré de l'architecture japonaise des pagodes) — renforcent le caractère pittoresque du jardin.

Ce lieu invite à la rêverie et à la flânerie. En dépit de son caractère exceptionnel en termes de détail, il demeure méconnu. Ce patrimoine demeure fragile et nécessite une restauration pour en assurer la conservation. L'objectif de cette publication est d'en révéler tout l'intérêt.



La serre de la maison Richer avec un officier allemand (1940)

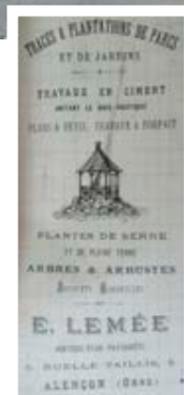
photographie noir et blanc, 9 x 6 cm
17F17249 AMA

Exposition horticole de 1890 : en-tête du devis d'Ernest Lemée

fonds SHO
213J1 ADO

Le belvédère sur son promontoire

photographie couleur, Pierre Hamel
4NUM21696 AMA



1. La maison neuve d'Émile Richer, Frédérique Guilbaud, 2007, bulletin de la SHAO, tome XXVI, p5-21, AMA
2. Jardins du comte Curial, de M. Toutain rue de la Gare, de M^{lle} Marest route de Marmers, de M. de Saint Paul (1880, 1887, 1904), SHO
3. Mot adopté de l'italien *contrapposto*, position debout dans laquelle le poids du corps se trouve presque complètement reporté sur une seule jambe

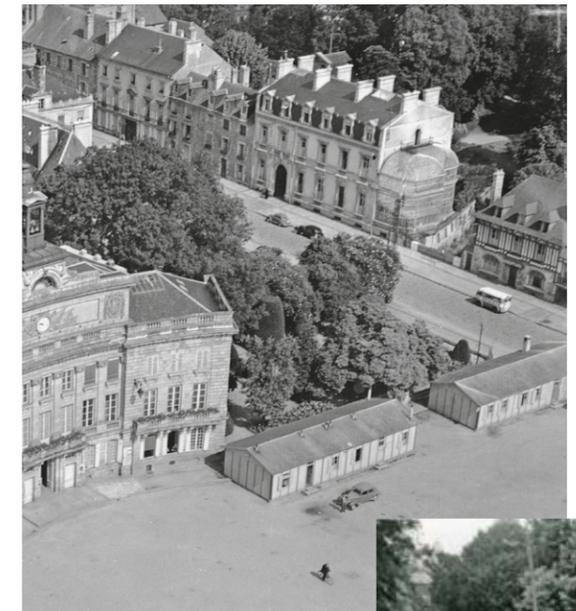
Le "Square" de la Musique

Ouverte peu avant la Révolution, la rue de Bretagne est aussitôt bordée par de riches hôtels particuliers dont les façades embellissent la ville. En 1826, Pierre de Crès achète une propriété, qu'il transmet à son gendre Édouard de Chambrey. Celui-ci acquiert les jardins qui rejoignent la rue Jullien, vaste terrain situé sur la rive gauche de la Briante. Le 15 novembre 1881, Louis Dumesnil de Montchauveau achète le domaine, un bien composé de deux maisons contiguës élevées en bordure de la rue de Bretagne, complétées par un vaste jardin. Les nouveaux propriétaires font entièrement démolir le double édifice pour la construction d'un nouvel hôtel particulier. Au décès de son épouse en 1888, il décide de vendre une partie de la propriété à Alfred Jousselin. L'acte de vente¹ mentionne une propriété située au 12 rue de Bretagne, s'étendant de cette rue aux rues Jullien et Marguerite-de-Navarre et traversée par la Briante. Cette propriété comprend « un hôtel de construction récente, élevé sur cave, un rez-de-chaussée et deux étages, avec serre, un jardin d'hiver vitré y attendant à droite, vaste jardin anglais avec parc à la suite se prolongeant jusqu'à la rue Jullien comportant kiosque, ponts en fer et en rocaille sur la Briante. À droite vers le milieu du parc et y attendant avec porte de communication, un jardin à rosiers clos de murs, un jardin potager à la suite également entouré de murs, avec un petit bâtiment servant de décharge. Au fond de la propriété, à gauche, à l'angle des rues Jullien et Marguerite-de-Navarre, un grand corps de bâtiment à usage de remise, écuries, sellerie et habitation du cocher. Une volière en face. Portails d'entrée rue Marguerite-de-Navarre et rue Jullien... Le vendeur se réserve en outre tous les rosiers du jardin ».

Louis Dumesnil de Montchauveau, membre de la SHO depuis 1869, a un intérêt pour la culture des roses et des chrysanthèmes. Il fait édifier une serre, édifice remarquable qui est un véritable ornement pour la rue. Son aspect est connu par une photographie aérienne du fonds Lapie datant de 1950-1960 et par une carte postale. La serre était adossée au pignon sud-est de l'hôtel particulier afin de profiter de l'ensoleillement car le parc n'offrait pas les mêmes possibilités. Elle s'avancit jusqu'au bord de la Briante derrière des murets établis par Louis Dumesnil de Montchauveau, qui avait obtenu un arrêté préfectoral à cet effet. Construite en verre sur une ossature en fer, la serre s'élevait jusqu'au deuxième étage de l'habitation. Ses parois étaient maintenues par une ossature dont les corniches répondaient aux allèges de la façade sur rue. Sa base, construite en briques non enduites, prolongeait la ligne formée par les appuis de fenêtres du rez-de-chaussée. Les vitrages pouvaient se couvrir de stores étroits qui se relevaient.



1. Acte de vente entre le sieur Jousselin et Louis Dumesnil de Montchauveau, 1888, Arch. dép. Orne 4Q11853



La serre, vue aérienne (1950-1960)
fonds Lapie, cliché atelier de photographie du Centre historique des Archives nationales (CHAN)
CP-1-PH-Orne-B-45-5



Jardin de la Musique : pont sur la Briante

photographie noir et blanc, sd, 14,8 x 10 cm, Direction de la Communication
17F172 AMA

La rue de Bretagne

carte postale ancienne noir et blanc n°39, ND Phot éditeur, sd, 14 x 9 cm
4F1598 AMA

Les Jardins Éphémères

Plan du projet du jardin de
l'exposition horticole de 1898
au parc des Promenades
Ernest Lemée, fonds SHO
Arch. dép. Orne 213197

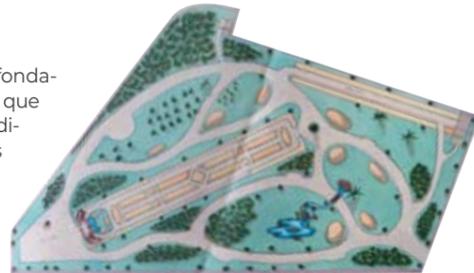
Fêtes organisées à l'occasion
du 28^e concours général et du
29^e congrès de l'Association
française pomologique
(23-27 octobre 1912)
affiche 129 x 93 cm,
imprimerie Georges Supot
6F16035 AMA



Plan du jardin
présenté à l'exposition
horticole de 1875
à la Halle aux toiles
Lemée fils, fonds SHO
Arch. dép. Orne 213197

Plans des jardins pour les
expositions horticoles
à la Halle au blé
(1874, 1877 et 1885)
Ernest Lemée, fonds SHO
Arch. dép. Orne 213197

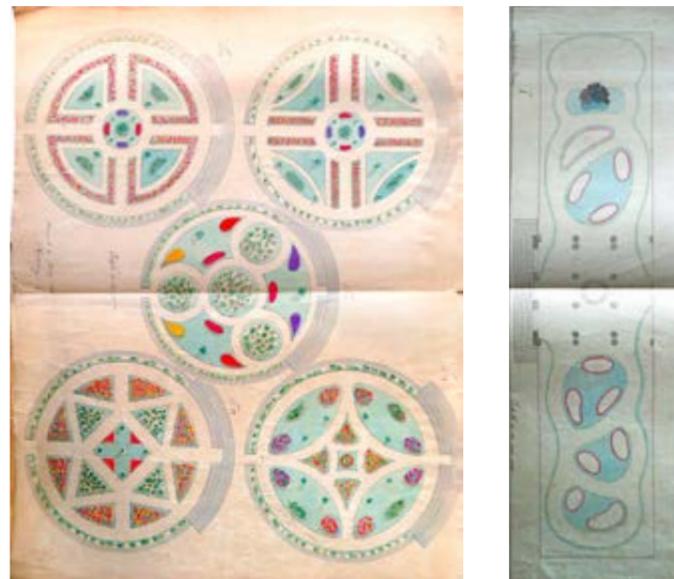
La Société d'horticulture de l'Orne est un instrument fondamental pour le développement des jardins tant publics que privés. Des réflexions sont menées et des conseils prodigués pour perfectionner la culture des jardins, des plantes, des fruits, des végétaux, des pépinières, des fleurs. Les premières expositions ont lieu au parc des Promenades, puis à la Halle aux toiles et à la Halle au blé. D'une année sur l'autre, la thématique diffère. L'exposition de 1895 est consacrée à la culture maraîchère, aux arbres fruitiers, aux arbres et arbustes en pépinière et aux chrysanthèmes. Son organisation est décidée lors de l'assemblée générale de la SHO de décembre et le programme est établi trois mois à l'avance par le secrétaire de la société. Pour la mise en place du jardin, un concours est organisé. Tous les jardiniers, les horticulteurs, les amateurs et les marchands peuvent y participer mais le concours distingue les jardiniers professionnels des amateurs. Les concurrents obtiennent un premier prix par décision des membres de la commission, puis un tirage au sort permet normalement d'établir le jardinier ou l'entreprise qui doit exécuter le plan lauréat. Ce système permet une rotation des maîtres d'œuvre. La réalisation du jardin éphémère assure la publicité du créateur et de l'exécutant. Mais celui-ci n'est pas toujours respecté et provoque parfois des réactions. Ainsi en 1894, les plans de M. Épinette sont choisis ; il obtient une médaille



d'argent grand module. Le tirage au sort n'est pas effectué et la commission décide une exécution par voie d'adjudication. Il faut donc un entrepreneur qui soit en capacité de répondre à l'offre, ce qui n'est pas le cas de tous les jardiniers. Une seule offre est proposée. Le jardinier lauréat conteste le monopole et décide de retirer ses plans. L'entrepreneur second au concours soumet un nouveau plan.

L'exposition est un véritable jardin dans la ville. Délimité par une clôture en treillage ou en planches, il est structuré en différentes parties et comporte des plantes de serre, des plates-bandes pour les légumes, de la pelouse agrémentée de corbeilles de fleurs, du gazon planté d'arbres, des massifs, des fruits, ainsi que des plantes d'ornement. Les exposants présentent également tout ce qui est nécessaire à la réalisation d'un jardin. Des travaux d'art — comme les grottes avec escaliers en roche, les serres, les volières, les fontaines, les petits ponts — ponctuent la promenade. Des objets décoratifs et utilitaires sont proposés. L'exposition connaît toujours un véritable succès.

La Société d'horticulture est active en matière de visites de jardins, dont elle publie les comptes rendus. Ils offrent une visibilité des principes qui ont guidé leur aménagement, précisent la composition des différents jardins alençonnais ainsi que les changements esthétiques qui préoccupent la société de l'époque.



Les Squares

Des espaces verts à proximité des lieux de résidence

Parallèlement à l'ouverture ou à l'élargissement de grandes voies, plusieurs squares sont créés. Depuis Napoléon III, ces petits espaces de verdure permettent de contrebalancer les taudis où les familles d'ouvriers sont entassées. Ce jardin public de quartier, le plus petit élément de l'espace vert urbain, procède des principes hygiénistes. Destiné à toutes les catégories d'habitants, il constitue un îlot de verdure, isolé du bruit et des voies de circulation voisines par des masques périphériques de plantations aussi denses que possible. Au début du xx^e siècle, une considération pratique en faveur de l'enfance s'affirme. Des places limitées par une clôture mobile leur sont réservées dans les squares et les jardins.

Le jardin de l'Hôtel de ville

square de La Sicotière, place Foch — 1 595 m²

Le 27 décembre 1842¹, le conseil municipal annonce qu'il n'y aurait pas d'aliénation de terrain au niveau de la place d'Armes et décide la mise en place d'une clôture du jardin, ainsi que la restauration du pignon de la mairie.

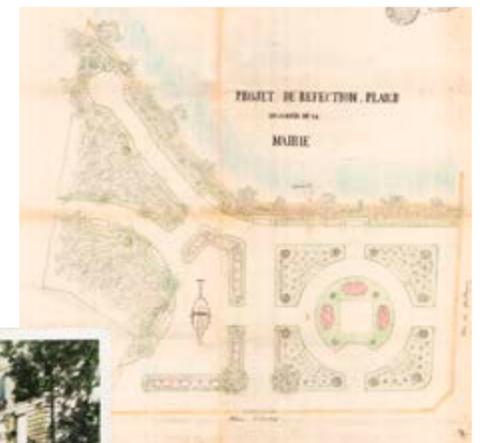
En 1899, une souscription pour l'élévation d'un buste à la mémoire de Léon Duchesne de La Sicotière est organisée par la Société historique et archéologique de l'Orne (SHAO). Le 13 juin 1899², elle demande l'intégration du buste en bronze sur piédoche³ en bronze et socle de granit dans le jardin de l'Hôtel de ville. Le socle comprend quatre tables d'inscription et écriture en or. Deux projets d'implantation sont proposés. Si l'architecte Guillaume Tronchet⁴ et le sculpteur Denys Puech souhaitent un emplacement du buste à l'angle du jardin municipal, afin d'être visible de tous côtés, la ville préfère une organisation ordonnée et régulière du jardin et choisit l'intégration du buste au milieu de l'allée centrale. Il est inauguré le 21 août 1900.

En 1920⁵, un concours est organisé pour l'aménagement du jardin de la mairie. Le premier prix est remporté par l'horticulteur alençonnais H. Philippe. L'approche s'affirme très pragmatique avec un jardin régulier, dit à la française, même si la forme du terrain évite la stricte symétrie. La surface relativement réduite permet un accès pratique, une distribution logique des chemins. Sa composition prévoit, sur la partie droite de l'entrée, quatre bordures de pelouse qui encadrent un parterre floral circulaire, au centre duquel se trouve le buste entouré de quatre arbustes nains. Elles conservent le magnolia, le pommier du Japon, l'if et le buis déjà existants auxquels sont ajoutés huit arbustes (*aucubas panachés*, *lucidum*, *maginata*, *voegelia*, *ceraus*). Des rosiers nains ainsi que des plantes vivaces (*pivoines*, *delphiniums*, *asteis*, *gypsophile*, *iris*...) sont plantés selon leur grandeur à un mètre de la bordure extérieure agrémentée de buis. Les végétaux servent ainsi à charmer la vue et l'odorat, à donner le contraste



Buste de Léon de La
Sicotière dans le square
d'Alençon par Silas Broux
fusain sur papier, 1911, achat
1980, Musée des Beaux-arts
et de la Dentelle, Alençon (inv.
2017.0.133), ©Musée

Projet de réfection du
jardin de la Mairie (1922)
plan B, Établissement horticole
H. - Philippe, éch. 1/100,
54,6 x 48 cm
1F14186 AMA



Les jardins
carte postale semi-moderne
couleur n°7, éditeur G. Réant,
sd, 14 x 9 cm
4F14637 AMA

1. Place d'Armes, projet d'aliénation : délibération (27 décembre 1842), 1D26 AMA
2. Délibération (13 juin 1899), 1D40 AMA
3. Sorte de petit piédestal mouluré, le plus souvent de section circulaire, servant à porter un buste ou une statuette
4. Architecte de l'exposition universelle de 1900
5. Projet de réfection du jardin de la mairie : devis, 108 AMA

La Sicotière, place de l'Hôtel de ville
carte postale semi-moderne couleur
n°116, sd, Artaud Frères éditeurs
4F14632 AMA

Buste de Léon de La Sicotière par Denis Puech
plâtre, 1898, don Madame de La Sicotière 1904, Musée des Beaux-arts et de la Dentelle, Alençon (inv. 2017.0.456),
©Musée

Square de La Sicotière : agrandissement, vue en plan
Jean-Luc Jourdan,
éch. 1/100, n°776b
1F14225 AMA

avec les feuillages colorés, la forme et la diversité des volumes. À gauche de l'entrée, deux plates-bandes comprennent arbustes, plantes vivaces et bordures en buis. L'emplacement intégrant la pièce d'artillerie allemande est empierré. La plate-bande longeant la Briante est bordée par du lierre, enjolivée d'arbustes. Deux grandes allées sablées étendues sont aménagées. En 1926, le socle du buste est restauré par la société Mordefroy et le 3 décembre⁶, le jardin prend le nom de «square de La Sicotière». Pendant la Seconde Guerre mondiale, le buste est descellé par les autorités d'occupation pour la récupération des métaux non ferreux et fondu.

En 1956⁷, une indemnité est demandée par la Ville d'Alençon au titre des dommages de guerre avec l'idée de rétablir le buste à son emplacement initial. Celle-ci est rejetée car considérée comme «ne présentant pas un caractère d'indispensable utilité économique ou social». Même si le sujet revient en 1970, il faut attendre courant juillet 1981, date à laquelle la SHAO décide de refondre le buste à partir du buste en plâtre donné en 1904 par M^{me} de La Sicotière au musée⁸. Le 19 juin 1982, le buste est installé et inauguré. Les arrêtés préfectoraux du 22 avril 1927 et du 21 février 1933 inscrivent le square à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

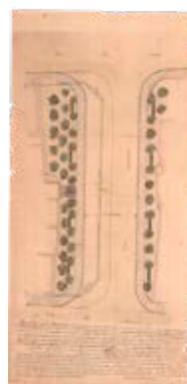
En 1998-1999⁹, la réhabilitation de l'Hôtel de ville inclut une extension du square sur la partie arrière du bâtiment. Le projet conserve l'aspect géométrique et rigoureux du jardin à la française. La composition de la partie créée se fait suivant les axes du bâti qui entoure la cour sur les deux côtés. L'extension du square débute le 4 janvier 1999 par le déplacement des deux lions du terrain de la rue Balzac vers l'Hôtel de ville. Elle se poursuit par la rénovation de la grille du square, le terrassement d'un boulingrin, l'aménagement de deux pergolas, de cinq massifs de fleurs, la plantation de conifères taillés et de rosiers provenant de la Roseraie et les bordures de buis taillés. Une haie de charmilles termine la perspective du parterre principal face à l'Hôtel de ville.



Ci-dessous :
Inauguration du buste de Léon de La Sicotière (19 juin 1982)
Arch. dép. de l'Orne,
FRAD061_C_3Num_
0066F1_0358

Le fronton de la Poste et le square
carte postale semi-moderne
noir et blanc, édition CAP,
9 x 14 cm
4F1719 AMA

Plan schématique remis aux horticulteurs d'Alençon lors du concours de 1913
éch. 1/10
1F14387 AMA



Le square de la Poste

square du 49^e-mobiles, rue du Jeudi — 320 m²

Le 24 septembre 1911 est inauguré le nouvel hôtel des Postes, ce qui implique l'élargissement et l'aménagement de nouvelles rues. Une pétition¹⁰ des commerçants de la rue aux Sieurs, de la Grande Rue, de la rue du Bercail, de la rue du Jeudi et de la rue du Pont-Neuf est signée pour éviter le percement d'une nouvelle rue et une future concurrence. Ils préfèrent une accessibilité piétonne et sollicitent la ville pour l'aménagement d'un petit square entre la rue du Jeudi et la rue du Bercail, pour que les

6. Registre des délibérations du conseil municipal (26 mai 1923 - 05 juillet 1926), 1D48 AMA

7. Dommages de guerre, reconstitution de la plaque du Souvenir français à la mémoire d'Eugène Lecointre et du buste de La Sicotière : délibération (27 janvier 1956), 1D62 AMA

8. Registre des délibérations du conseil municipal (16 novembre 1903 - 23 novembre 1906), 1D42 AMA

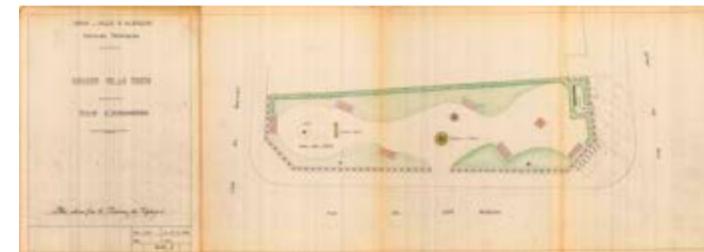
9. Agrandissement du square de la Sicotière : plans, délibérations, photos, note, correspondance, 7792W23 AMA

10. Le square de la Poste, 1023 AMA

mères de famille puissent venir prendre l'air avec leurs enfants. Un concours est organisé par la Société d'horticulture de l'Orne. Le 7 mai 1913, le square prend le nom du 49^e mobiles en mémoire de la conduite de ce régiment pendant la guerre de 1870-1871 contre la Prusse. Le 26 novembre 1913, le projet de Charles Légeard «hors concours» obtient le prix, ainsi que l'entretien du square pour une durée de trois années.

En 1961¹¹, la construction de la Banque industrielle et commerciale de l'ouest (BICO) provoque la fermeture du square qui est utilisé pour entreposer le matériel en échange d'une redevance d'occupation, d'une remise en état du square après travaux et d'un alignement de la grille sur la rue du Jeudi. Le square est réhabilité en 1963.

Square du 49^e-mobiles de l'Orne
carte postale ancienne noir et blanc n°23, édition Binet, sd,
14 x 9 cm
4F13141 AMA

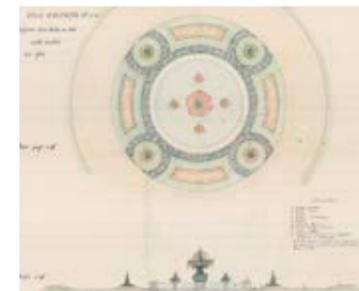
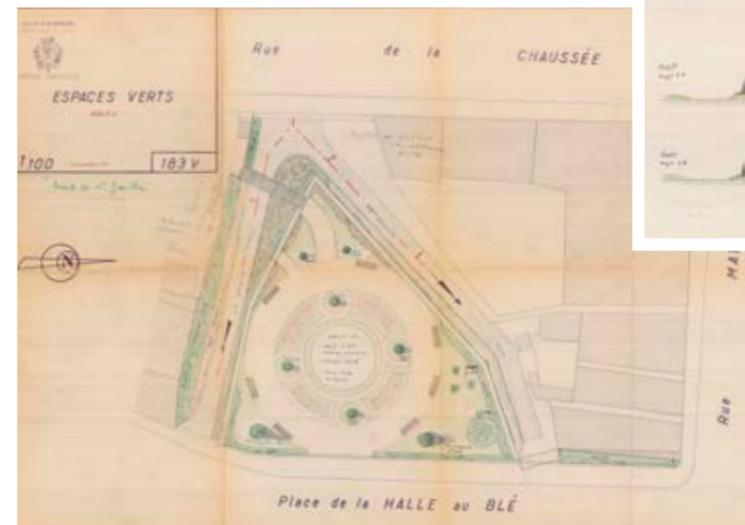


Plan retenu par la commission des travaux (27 mars 1962)
Services techniques, éch. 1/100,
n°949Z, 70 x 30 cm
1F14381 AMA

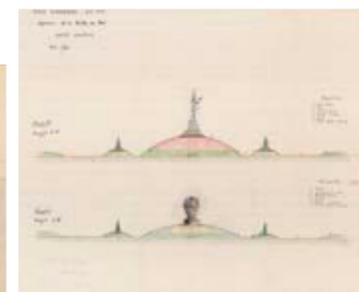
Le square de l'Île de Jagloday

place Masson — 479 m²

Le conseil municipal décide la création d'un nouveau square en 1971, situé entre les deux bras de la Briante qui entourent la pointe, entre la place Masson et la place Foch. Il prend le nom d'Île de Jagloday. Il est dessiné par l'horticulteur pépiniériste Henri Redureau. Le square est réalisé en 1974. Son centre est occupé par une levée de terre contenant une mosaïque florale surmontée d'une jarre avec socle de céramique¹². L'œuvre d'art est inscrite à l'inventaire du dépôt des œuvres d'art de l'État venant des réserves du Louvre. En 1985, l'œuvre est déclarée en mauvais état. Elle est enlevée dans le cadre de la célébration du Bicentenaire de la Révolution et est remplacée par un noyer du Japon représentant l'arbre de la Liberté.



Square de la Halle au blé : motif central, projet n°3 (1974)
Services techniques, éch. 1/50,
55,5 x 45 cm
1F14180AMA



Square de la Halle au blé : motif central, projets n°1 et 2 (1974)
Services techniques, éch. 1/50,
55,5 x 45 cm
1F14181AMA

Square de la Halle au blé : espaces verts (20 septembre 1971)
Services techniques, éch. 1/100,
74 x 52 cm, 183V
1F14182AMA

11. Remise en état du square de la Poste : délibération (30 mars 1962), 1D64 AMA

12. Square de Jagloday, prêt d'une œuvre d'art auprès du musée du Louvre : arrêté du 8 juillet 1974, 106 AMA

Le jardin des Poilus

avenue de Courteille — 3 413 m²



La création de ce square est décidée par la municipalité le 4 septembre 1956¹ après le legs du terrain en 1945 par les héritiers Lasseur, consenti à condition que cet espace soit dédié à la mémoire des poilus morts pendant la guerre de 1914-1918. Le nom donné au square respecte donc cette volonté. Le square, traité en style paysager, est de composition mixte. Il comprend une partie jeux pour les enfants et une autre pour le repos et la détente. Il reçoit le monument aux morts de 1914-1918, sinistré par les bombardements lors de la Seconde Guerre mondiale alors qu'il se trouvait place de la Pyramide. Placé en retrait de la voie publique, le monument est isolé du reste, afin d'éviter la détérioration des plantes et de renforcer la séparation entre l'espace consacré aux enfants et celui dédié aux commémorations. Son élévation de deux mètres par rapport au sol du jardin favorise son intégration, renforce l'effet de perspective et donne l'illusion d'un surcroît de profondeur. Malgré tout, il demeure peu visible depuis l'avenue de Courteille. Dans le projet initial, un bassin revêtu de pavés en grès cérame blancs et bleus avec dessin en étoile, incluant un jet d'eau et une cascade, devait être aménagé et entouré d'un damier noir et blanc réalisé avec des dalles d'ardoise et de pierre de Bourgogne. Le projet a été simplifié.

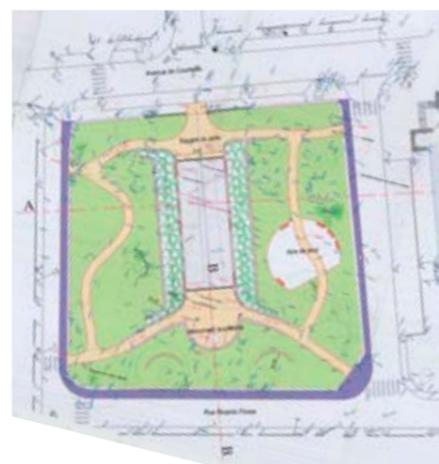
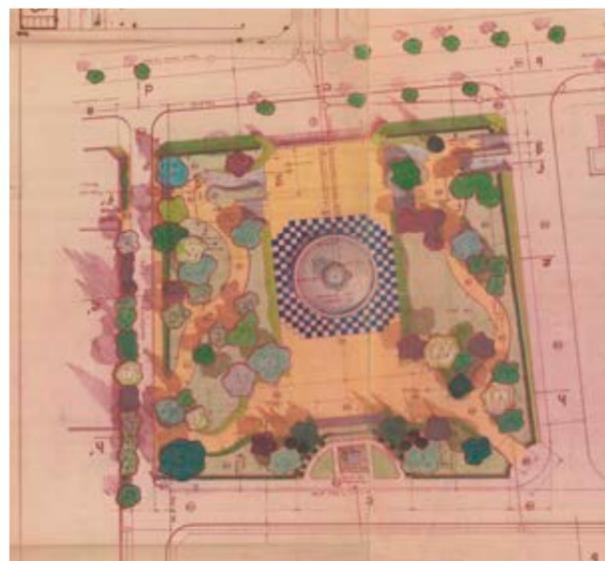
Les arbres ont été choisis pour le contraste de leurs volumes et de leurs teintes en laissant aux résineux une importance suffisante pour que le jardin ne paraisse pas dépouillé pendant l'hiver. Le choix des arbustes est quant à lui guidé par le souci d'assurer une décoration renouvelée du printemps à l'automne. Les plantes vivaces sont disposées en touffes et les massifs de fleurs annuelles contrastent avec les gazons. Le 22 avril 1956, les habitants du quartier demandent l'aménagement d'un kiosque à musique, ainsi que l'aménagement du Petit square du centre Pasteur.

En 2018, à l'occasion des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale, une réhabilitation complète du square et du monument est décidée par la municipalité. En concertation avec les habitants du quartier, elle tient compte des particularités du site et de son histoire. La composition s'organise autour des allées piétonnes. Elles mettent en scène les perspectives sur le monument aux morts qui est cette fois intégré au jardin. La vocation mémorielle est renforcée et complétée par le mobilier urbain en acier galvanisé réalisé par les élèves du lycée Mezen. Les végétaux (cèdres, hêtres, saules, tilleuls...) qualifiés de remarquables sont conservés. Délimité par une clôture végétale et accessible pour les personnes à mobilité réduite, il prend le nom de «jardin des Poilus» selon la volonté de M. Lasseur.



Projet d'aménagement 2 (22 octobre 1955)

Services techniques, éch. 1/200,
n°33, 119,5 x 83,5 cm
1F14173 AMA



Réaménagement du square des Poilus (12 nov. 2012, modifié 22 fév. 2019)

Jean-Luc Jourdan, éch. 1/200
AMA

1. Legs Lasseur : délibération (4 septembre 1946), 1D56 AMA

Des Jardins Ouvriers aux Jardins Familiaux

L'inadéquation des logements disponibles aux besoins est un problème récurrent. Les recensements de population reflètent leur exigüité et la cohabitation contrainte des générations. En 1894, une première loi d'aide à la construction des habitations à bon marché cherche à répondre au manque de logements populaires. Il faut attendre 1912 pour que la société alençonnaise des Habitations à bon marché (HBM) soit constituée. Le 14 juin 1913, la Société alençonnaise des jardins ouvriers intitulés «Ma campagne» réunit ses membres à la Halle aux toiles et sollicite la Ville pour la mise à disposition de terrains. Les ouvriers souhaitent par la suite les acquérir en versant une contribution d'un franc par semaine. Le 19 août 1913, un concours des jardins ouvriers est organisé par la Société. Le 10 juillet 1915, Gilbert Alfred lègue la somme de 5 000 francs pour la construction de maisons ouvrières et 1 000 francs pour l'achat de terrains afin d'y aménager des jardins ouvriers. Lors des deux conflits mondiaux, la rareté des produits de la terre et le rationnement des denrées encouragent la création de jardins ouvriers. Tous les terrains incultes sont réquisitionnés, y compris le champ de manœuvre ainsi que l'aérodrome. L'article 1 de la loi du 7 mai 1946 définit les jardins ouvriers comme étant «des parcelles de terre qu'une initiative désintéressée met à la disposition du père de famille, afin qu'il les cultive et qu'il en jouisse pour les seuls besoins de son foyer... Les jardins industriels sont les parcelles de terre concédées par les entreprises industrielles aux membres de leur personnel à titre individuel».

Vue des jardins
photographie noir et blanc,
sd, DR
17F1475 AMA

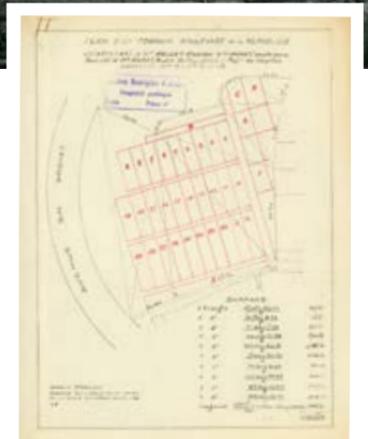


Jardins ouvriers de la Maison Romet

boulevard de la République — 1 ha

En 1943, le comité social d'entreprise de la Maison Pierre Romet est agréé pour cultiver un terrain situé boulevard de la République, réparti en 29 lots. Ils sont entretenus par les employés de la Maison Romet et consacrés à la culture maraîchère et de pommes de terre. Le terrain doit être préempté pour l'établissement d'un stade. Une pétition est signée par les employés et ouvriers de la Maison Romet afin d'obtenir l'autorisation de poursuivre la culture des jardins pendant la durée des hostilités. L'association est par la suite transférée sur le terrain du champ de manœuvre.

Plan d'un terrain sis
boulevard de la République,
appartenant à la
veuve Romet (1940)
agent voyer, éch. 1/100^e
4Q3 AMA

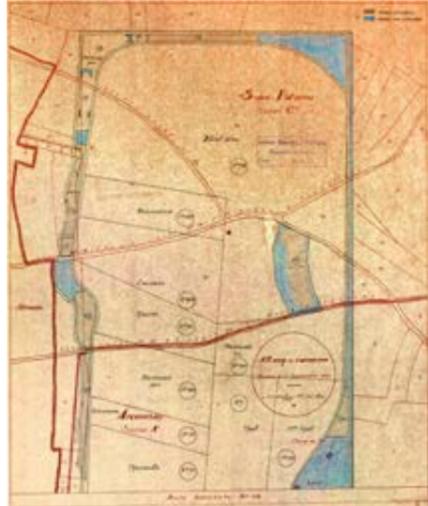


Jardins ouvriers Habitat bon marché

Le 13 janvier 1941, Marcel Mezen adresse deux plans pour l'installation de jardins ouvriers sur le terrain de l'office public d'HBM, rue Jacques-Boucher-de-Perthes, en attendant la reprise des constructions. L'un d'eux prévoit quatorze lots de 200 mètres carrés et dix lots de 400 mètres carrés, soit une surface totale de 11 805 mètres carrés, avec aménagement de fontaines et de sentiers de deux mètres de largeur à l'intérieur du lotissement.

L'aérodrome

Le 29 mai 1942, le conseil municipal propose l'aménagement en jardin de la partie nord-est de l'aérodrome et prévoit l'acquisition de trente tonnes de pommes de terre. Sous la pression des troupes d'occupation¹, en 1943, les parcelles sont partagées entre les cantines scolaires (14 ha), l'association des jardins ouvriers d'Alençon (20 ha), l'association des jardins ouvriers de la Préfecture (3 ha), l'association des jardins ouvriers de la Maison Romet (1 ha) et le foyer des infirmières de la Croix-Rouge d'Alençon (2 ha). La culture maraîchère, céréalière et de pommes de terre est également un moyen pour l'occupant d'éviter les atterrissages des avions.



Le champ de manœuvre

La Société des jardins ouvriers cultive les terrains militaires comme le champ de manœuvre. Ainsi, en 1943, le terrain est réquisitionné pour les cantines scolaires et les soupes populaires, l'Association des familles nombreuses (19 ha), l'asile départemental (3 ha), l'Association des jardins ouvriers employés au Trésor (3 ha), l'hospice civil d'Alençon (5 ha) et les jardins ouvriers de la Préfecture. Le comité d'entreprises de l'usine d'Ozé dispose de petites parcelles en bordure du champ de manœuvre pour la création de jardins ouvriers. La Société des jardins ouvriers du personnel des régies financières de la Ville d'Alençon occupe également un terrain sur le champ de manœuvre jusqu'à sa dissolution en 1945. Il est repris par l'Association des jardins ouvriers des services du Trésor. En 1948, l'autorité militaire demande la réaffectation du terrain à l'usage du champ de manœuvre.

Projet non réalisé

La demande d'implantation des jardins ouvriers de la teinturerie Hénault-Morel situés à l'extrémité de la rue du Mans est refusée, car le terrain est ensemencé en blé et assure le ravitaillement de la population en pain.

Champ de manœuvre, terrain cultivable, terrain non cultivable (plan, 4 septembre 1947)
éch. 1/2500, 30,8 x 37,5 cm
1F114189 AMA

Loterie nationale des jardins familiaux (1942)
P. Besniard, imprimerie Lafayette, ORAFF
Arch. dép. Orne, FRAD061_C_3NUM020F1_1085

1. Une lettre mentionne que « les troupes d'occupation ont trouvé très insuffisants les aménagements apportés dans les parcelles en culture des champs d'aviation et de manœuvres en vue d'éviter les atterrissages d'avions. En conséquence, je vous prie de vouloir bien compléter ce que vous avez fait dans vos céréales dans les vingt-quatre heures. Si rien n'a été fait dans ce laps de temps, vous recevrez à cet effet un ordre de réquisition avec toutes les conséquences qu'il comporte ».
(aérodrome, jardins ouvriers, Arch. dép. Orne, 230J)



Les Cités-Jardins

les lotisseurs des mal lotis

La loi du 14 mars 1919, dite loi Cornudet, impose aux villes de plus de 10 000 habitants de prévoir un plan d'aménagement, d'extension et d'embellissement¹. À Alençon, le plan d'embellissement comprend l'extension de la ville à l'est de la gare et de la voie ferrée et l'aménagement du lotissement Victor-Hesnault. Il prévoit l'aménagement d'un parc et la plantation d'arbres sur les terrains Hénault-Morel. Il détermine l'étendue et la disposition des places, des jardins publics, des terrains de sport, du terrain d'aviation au champ de manœuvre, des espaces libres et des emplacements destinés aux monuments, aux édifices et aux services publics.

Le délai réglementaire stipulé pour la réalisation du plan est de trois ans. L'ingénieur des ponts et chaussées M. Feldtrauer², en exécution de l'article 6 de la loi, entreprend la réalisation du plan d'aménagement en 1929, donnant naissance au développement de la cité-jardin. Celle-ci apparaît alors comme la solution la plus économique et la plus saine pour assurer la croissance de la ville et permet à la municipalité davantage de contrôle sur son urbanisation, sur l'alignement et l'assainissement des voies de communication. Elle reprend un certain contrôle sur les constructions et bloque certains projets de lotissement.

La création des lotissements suit les nouveaux axes de circulation, par un découpage en parcelles. Chaque parcelle est tracée rigoureusement à la perpendiculaire de la rue. Elle a une proportion



Cité-jardin, rue Bienvenue
photographies couleur, Marion
Toulouse, juillet 2020
4NUM2824 AMA
4NUM2824 AMA

moyenne qui exclut les parcelles en profondeur comme les parcelles étirées en façade le long de la voie. L'élément de base est un pavillon en forme de U, de T ou de L, permettant une densification à l'horizontale. La conception est imprégnée de toutes les théories utopistes, hygiénistes et paternalistes de l'habitat « social » des années 1930.

Cité-jardin Victor-Hesnault

(Ferdinand Duprat, mai 1931)

En 1930, Alençon lance un concours pour l'aménagement d'un îlot marécageux situé sur la rive gauche de la Sarthe et la valorisation d'un terrain inutilisé reliant la rue du Pont-Neuf au boulevard de la République (comprenant les anciennes parcelles de Charles Romet). Le projet de l'architecte paysagiste Ferdinand Duprat le remporte. Concepteur, entrepreneur, pépiniériste et horticulteur, il est une figure de l'évolution de la profession paysagère de l'entre-deux-guerres qui voit l'art des jardins s'inviter dans l'espace public et s'ouvrir à l'urbanisme.

L'ensemble est structuré, délimité par les nouveaux axes de communication reliant la place du Plénître à la place Saint-Pierre au moyen d'une passerelle, ainsi que par le dégagement de l'entrée de la caserne Ernouf. Le projet prévoit la création d'un boulevard³ en terrasse au bord de la Sarthe avec aménagement

1. Projet d'aménagement, d'extension et d'embellissement de la ville d'Alençon, 6601 AMA
2. Embellissement et extension de la ville d'Alençon (1925-1941), 6001 AMA
3. Projet de classement dans la voirie urbaine de l'avenue entre le boulevard de la République et la rue du Pont-Neuf, approbation du plan d'alignement, mise en place d'une commission pour élaborer un plan général d'aménagement : délibération (18 novembre 1924), 1D48 AMA

Projet d'extension et d'embellissement, plan de la cité-jardin Hesnault
Ferdinand Duprat
1F14261 AMA

Cité-jardin P.-Boulenger, rue de Verdun (plan, 18 octobre 1937)
Félix Besnard-Bernadac, éch. 1/500
1F14338 AMA

des berges sud en jardin public comprenant un emplacement réservé pour la pêche et le canotage. La cité bénéficie d'un accès direct à la gare des tramways qui permet le déplacement vers les quartiers ouest de la ville. Une zone résidentielle aménagée en jardin-paysager se compose de pavillons, d'une place monumentale, d'un groupe scolaire, de bains-douches... Les maisons sont implantées à une certaine distance les unes des autres, séparées par les jardins, de façon à ce qu'aucune ne gêne la vue de l'autre. Elles sont placées dans un cadre de verdure et de fleurs. Si la cité-jardin s'étale en surface, la notion de limite est tout de même bien présente par les rues qui quadrillent l'espace. Les divisions parcellaires ne sont pas des murs mais des haies ou des taillis. Les loyers sont suffisamment accessibles pour permettre aux travailleurs payés à la semaine de pouvoir y habiter. L'espace vert devient un lieu de mélange des classes sociales.



Cité-jardin, cité ouvrière P.-Boulenger

(Félix Besnard-Bernadac, avril 1937)

En 1937, une cité-jardin est également projetée pour le personnel des établissements Boulenger, alors en construction. Elle entraîne la création d'une cité ouvrière, aux pavillons identiques soigneusement alignés le long de la rue bien droite et bien aérée. Les maisons, entourées de jardins en forme de L, offrent, à l'ouvrier ou au contremaître, l'air, la lumière, la verdure et l'hygiène qui préservent sa santé.

Cité-jardin Desdouits

Le 10 juillet 1923, un plan est soumis une première fois pour l'ouverture d'une nouvelle rue donnant accès aux jardins ouvriers et aux maisons ouvrières de la société anonyme des HBM « cité Mon Rêve ». Le 25 février 1925, M. Desdouits, industriel en toilerie alençonnaise et lexovienne, achète un terrain dans la plaine d'Échauffour, route de Courteille, à proximité des jardins ouvriers et commence les fondations sans autorisation. Il demande l'approbation de son projet, en exécution de la loi du 19 juillet 1924, ainsi que l'aménagement de la voirie complémentaire. La Ville refuse car le montant du budget à engager est excessif en comparaison de la taille de la cité, soit 24 parcelles réparties sur 180 hectares. Les maisons ouvrières sont construites sur des parcelles vendues comme terrains-jardins non constructibles et non conformes aux lois de 1919-1924. Le conseil municipal rappelle qu'il revient aux propriétaires de prendre en charge les travaux d'ouverture et de viabilité des rues projetées et engage des poursuites à l'encontre de M. Desdouits en 1927.

Lotissement du terrain Desdouits, route de Courteille (18 octobre 1937)
Félix Besnard-Bernadac, éch. 1/500
1F14338 AMA

Cité-jardin Henri-Besnard

(Félix Besnard-Bernadac, 1925-1930)

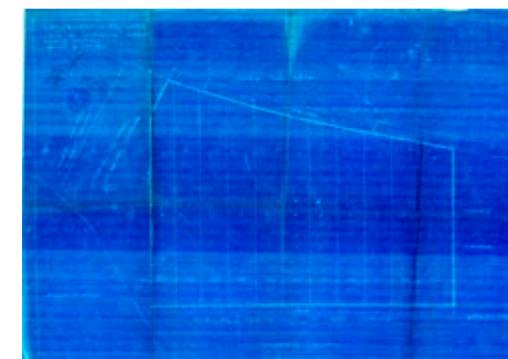
En 1925, le projet du lotissement Henri-Besnard, rue Jacques-Boucher-de-Perthes, présente les mêmes problèmes de conformité que le lotissement Desdouits¹. Le conseil municipal s'oppose à la construction jusqu'à la prise en charge des travaux de viabilité par le lotisseur. Les maisons sont ensuite construites par la société des Habitations à bon marché (SHBM).

1. Lotissement Henri-Besnard, arrêté municipal du 15 avril 1929, 6001 AMA



Cité-jardin Henri-Besnard, rue Jacques-Boucher-de-Perthes
photographies couleur, Pierre Hamel, 2020, AMA

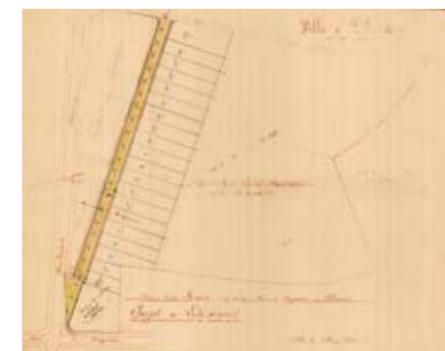
Cité-jardin Henri-Besnard, rue Jacques-Boucher-de-Perthes (plan, 1^{er} juillet 1926)
Félix Besnard-Bernadac, éch. 1/200
6601 AMA



Projet de lotissement Émile-Rousier
éch. 1/500
1F14337 AMA

Cité-jardin Rousier (1930-1934)

Le plan masse de ce lotissement comprend une vingtaine de parcelles. Elles s'organisent linéairement le long du chemin de la Croix-Mercier sur l'ancien pré d'Émile Rousier. Après quatre années d'instruction, le projet est abandonné.



Cité-jardin Trottier

(Félix Besnard-Bernadac, avril 1931-1946)

Ce lotissement situé à proximité des ateliers SNCF, de la route de Paris et de la sente des Quatorze, comprend 56 parcelles. Il est exécuté en plusieurs phases d'aménagement.



Projet de lotissement Charles-Romet (14 janvier 1929)
éch. 1/100, 1F14396 AMA

Projet de lotissement Trottier (25 juillet 1939, modifié 13 mai 1941)
Félix Besnard-Bernadac, éch. 1/500
1F14336 AMA

Cité-jardin Charles-Romet

Délimité par une avenue créée le long des berges de la Sarthe et par le boulevard de la République, le projet de cité-jardin prévoit l'aménagement d'une vingtaine de pavillons réservés au personnel des Grands Magasins du Gagne-Petit.



Le Jardin de la Maison d'Ozé

RUE ÉTOUPÉE
1 057 M²



Le 24 mai 1924, la Ville d'Alençon décide d'établir un musée dans les anciennes classes de la maison d'Ozé et de transformer la cour de récréation, d'une superficie de neuf ares, située entre la façade postérieure de la maison et le mur des anciennes fortifications, en jardin d'agrément public¹.

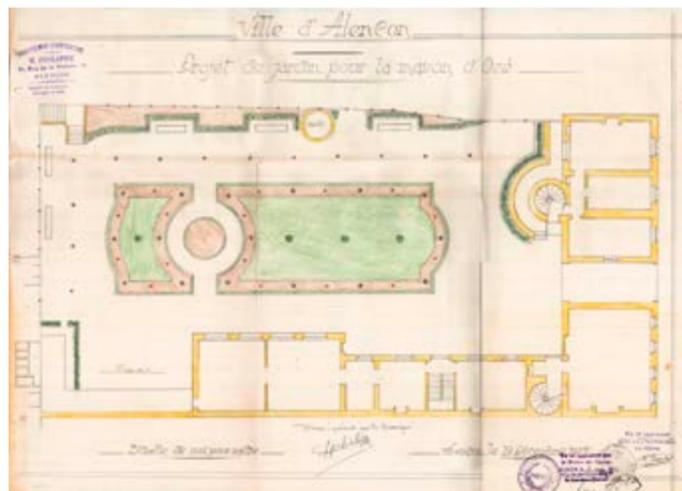
Un concours est organisé par la Société d'horticulture de l'Orne (SHO). Le jury se compose de trois membres de la commission voirie et de deux membres de la SHO. La municipalité demande de prévoir — comme au musée de Cluny — un emplacement approprié pour les trophées de guerre, la conservation de quelques vestiges du passé et objets qui peuvent être légués à la Ville : le vieux puits, la fenêtre au four à ban... La commission du 7 décembre 1925² retient le projet présenté par l'horticulteur alençonnais H. Philippe en lui demandant quelques modifications. Il s'agit d'un jardin régulier dit à la française.

Quatre larges allées latérales encadrent un boulingrin³ grande pelouse vers le sud légèrement raccourci du côté ouest. Dans la plate-bande sud, une bordure droite avec plantation de lierre valorise le vieux puits, la fenêtre, ainsi que les trois bancs. Une plate-bande circulaire, plantée de troènes de Californie, épouse la forme de la tourelle qui est agrémentée de rosiers. Les tilleuls présents sur le site sont conservés afin de donner un cadre au jardin. Ils sont taillés en arcade ou en éventail et, en hauteur, suivant une même ligne. Une corbeille est établie à la place du vieux puits, entre deux parties de pelouse. Le gazon couvre une surface de 270 m² et est encadré d'une plate-bande comprenant seize arbustes à feuilles persistantes de faible hauteur, placés à intervalles réguliers. Au centre sont plantés des arbustes isolés : deux buis verts et panachés, deux fusains panachés taillés en forme conique, qui pourraient être remplacés ultérieurement par des œuvres d'art provenant du musée. Le végétal est complété par des rosiers et des plantes grimpantes tels que des ampélopsis, des bégonias, des jasmins. Les bordures de buis cernent la plate-bande.

Le lauréat du concours remporte la somme de 6 000 francs ainsi que l'entretien pour trois années, comprenant la taille, le remplacement des arbustes et la fourniture de fumier et de plantes pour l'ornementation.

Projet de jardin pour la maison d'Ozé
(19 décembre 1925)

plan aquarellé, support calque
traditionnel, H. Philippe, éch.
1/100, 1f14208 AMA



Jardin de la maison d'Ozé
photographie noir et blanc,
Direction de la communication
17f168 AMA

1. Aménagement d'un jardin d'agrément dans la cour de la maison d'Ozé : délibération, correspondance, plan, devis, rapport, 1010 AMA
2. Projet d'installation d'un jardin d'agrément, rapport de la commission : délibération (27 février 1926), 1D48 AMA
3. Parterre de gazon avec glacis, servant à l'ornement d'un jardin français

Les Espaces Libres de Courteille

DE LA RUE GUYNEMER
À L'AVENUE DE
QUAKENBRÜCK
2 800 M²

Dans l'immédiat après-guerre, le gouvernement français cherche à répondre au manque criant de logements. Cet objectif se traduit par la multiplication des grands ensembles de banlieues, conçus dans l'urgence, et l'instauration des zones à urbaniser en priorité (ZUP) en 1958. Les dénominations de "parcs", "jardins" et "squares" sont abandonnées pour celle, commune, d'"espaces verts". Ces derniers deviennent alors un équipement public urbain parmi d'autres. Les grandes politiques d'aménagement des quartiers situés aux extrémités des villes sont dans l'air du temps ; elles s'emparent de Courteille, avec le programme SEMPA¹, et de Perseigne, avec l'implantation d'une ZUP.



SEMPA¹, 4^e tranche, 2^e phase : plan des plantations
(1^{er} décembre 1987)

Jean-Luc Jourdan, éch. 1/200, n°439, 98 x 45 cm
1f14374 AMA



Pour créer des espaces verts, la Ville d'Alençon s'assigne trois objectifs : sauvegarder et valoriser le patrimoine existant, créer des sites artificiels de qualité (essences autochtones, groupements d'arbres), donner aux espaces verts un rôle structurant dans la ville. L'aménagement des espaces verts suit le rythme de l'urbanisation de chaque quartier.

C'est sur les espaces libres² non bâtis qu'ont porté les opérations de requalification urbaine ou la réhabilitation urbaine des grands ensembles. Ces opérations s'inscrivent dans un cadre plus global. Au début des années 1970, les politiques publiques prennent en compte les questions environnementales. Un ministère de l'environnement est créé en 1971, des textes sur la politique des espaces verts sont publiés et une loi relative à la protection de la nature paraît en 1976.

Des espaces de transition en relief, répartis autour des bâtiments construits dans les années 1960, sont étudiés afin d'assurer une continuité dans l'aménagement, en tenant compte des végétaux présents (cèdres, érables, pins noirs d'Autriche). Dépourvus de clôture pour que le public puisse y accéder librement, ils amènent jusqu'aux logements et créent des espaces publics « intérieurs » sans voiture et des petits jardins de quartier. Des aires de jeu y sont aménagées. Une succession d'espaces intermédiaires assure une liaison avec les jardins des immeubles voisins et participe, dans un souci d'harmonie, à l'ornementation de la rue.



SEMPA^{II}, aménagement
(28 mai 1991)

Jean-Luc Jourdan, éch. 1/200,
88 x 69 cm
1f14259 AMA

Espaces publics aménagés
dans le cadre de la
SEMPA^I et II

Photographie couleur,
Pierre Hamel
4NUM2912 AMA

1. SEMPA : Société d'économie mixte de la périphérie d'Alençon
2. Aménagement des espaces libres de Courteille, 7792W6-7792W10 AMA

Les Espaces Libres de Perseigne

”Tout est paysage !”

Réhabilitation de la ZUP de Perseigne : opération « Mille enfants - Mille arbres »

Photographie noir et blanc, Direction de la communication 17F17251 AMA

La politique de la ville des années 1970 est marquée par la mise en place du contrat de ville. Celui-ci inaugure la dimension contractuelle associant gouvernement central et autorités locales dans une démarche globale et unique. L'objectif de ces contrats de ville est de rendre efficace l'intervention publique par le développement d'une approche intégrée de la politique de la ville. Elle remet en cause la cohérence de l'opération initiale. Les années 1970-1980 correspondent à la réhabilitation des ZUP. En 1977, l'architecte paysagiste Lucien Kroll est engagé pour désenclaver le quartier de Perseigne, corriger la rigueur excessive des barres et des tours des années 1950-1960, en prenant en compte ce qui existe déjà, la mémoire des lieux et l'avis des habitants. Sur la base de différents diagnostics, Lucien Kroll réalise quelques schémas de principe qui déterminent les programmes de l'espace interstitiel entre les urbanisations existantes. L'organisation a été profondément déterminée par la nature même du site — un quartier très urbain — et les habitudes d'utilisation de certains éléments du site. L'épannelage¹ général du quartier tend à organiser les bâtiments autour de l'espace central, une sorte de square urbain. Les espaces extérieurs sont conçus en fonction de différents objectifs. On trouve donc successivement des rues, des places, des passages, des squares, des allées, des prairies...

Bas de page :
Réhabilitation des espaces extérieurs de la ZUP de Perseigne (vue nord, 3 mars 1979)

Architecte Lucien Kroll, 118 x 84 cm
1F14370 AMA

Des buttes de Perseigne au square Kennedy

rues Kennedy, Chateaubriand et George-Sand — 4 610 m²

Outre la réhabilitation des logements HLM des ouvriers de Moulinex et des jardins en pied d'immeuble, l'architecte souhaite créer du relief et aménager une « liaison organique » qui doit constituer l'épine dorsale d'une urbanisation nouvelle et en assurer l'unité. Le projet consiste en une modification de la voirie existante, par la création de trois buttes² de terre d'inégale hauteur à l'entrée de l'avenue Kennedy à Perseigne pour réduire la vitesse des véhicules, atténuer la longueur de l'avenue par du relief et changer l'aspect rectiligne des bâtiments et de la voirie. Les buttes sont modelées par les remblais provenant des démolitions d'immeubles en cours dans le quartier et plantées d'essences régionales, en grande densité. À leur base, une ceinture d'arbustes avec une clôture permet à la végétation de se développer sans difficulté.

En 2005, la Ville d'Alençon décide de requalifier le quartier de Perseigne, afin de le désenclaver. Il s'agit d'un terre-plein central qui reprend les lignes droites des barres et des tours. Il est mis en valeur par de la pelouse, des plantations, des bancs et des lampadaires. En 2010, une nouvelle réhabilitation est engagée. En 2017, dans le cadre du 31 Le Grand Projet, un nouveau square est conçu par l'atelier Strates en Strates.

En 2005, la Ville d'Alençon décide de requalifier le quartier de Perseigne, afin de le désenclaver. Il s'agit d'un terre-plein central qui reprend les lignes droites des barres et des tours. Il est mis en valeur par de la pelouse, des plantations, des bancs et des lampadaires. En 2010, une nouvelle réhabilitation est engagée. En 2017, dans le cadre du 31 Le Grand Projet, un nouveau square est conçu par l'atelier Strates en Strates.

1. Document d'urbanisme définissant l'enveloppe des volumes susceptibles d'être construits
2. Aménagement des buttes de Perseigne, exécution : correspondances, notes, procès-verbal de réception, planning, plans, 7792W1 AMA

Le Renouveau des Jardins Familiaux

ombé en désuétude quelques temps après les conflits, le jardin familial redevient un élément de loisir et un instrument de l'aménagement urbain dans les années 70. Il bénéficie des contrecoups de l'explosion urbaine et des transformations de la société française ; il participe à la réhabilitation des zones à urbaniser en priorité (ZUP). L'État intègre des jardins à des programmes de logements sociaux situés à la périphérie des quartiers de Courteille et de Perseigne. La loi Royer de 1976 favorise le renouveau des jardins familiaux et oblige à proposer des terrains en remplacement de ceux supprimés pour expropriation. À la différence des jardins ouvriers, le jardin familial ne se limite plus seulement à la seule production maraîchère, il est également lieu de loisirs, d'éducation, de rencontres et d'échanges. Il encourage la pratique du jardinage familial. Des espaces collectifs sont accessibles pour les activités de détente. Ils sont subventionnés par le Comité interministériel d'action pour la nature et l'environnement.

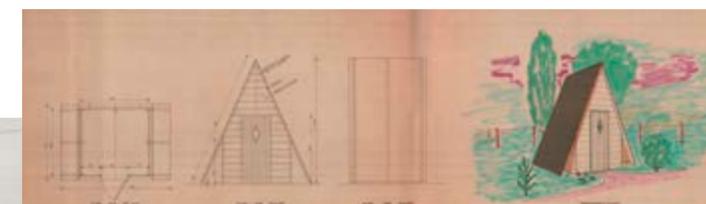
Les jardins familiaux de Courteille

rue Guillaumet — 25 827 m²

Le 25 janvier 1983, le conseil municipal approuve le principe d'aménagement des jardins familiaux dans le quartier de Courteille, à proximité de l'école Albert-Camus et de la rue Guillaumet. Une association est créée pour la gestion d'une parcelle lotie en 35 jardins de 200 à 300 mètres carrés. Il comprend des espaces communs, des abris individuels en bois, un réseau d'arrosage, des cheminements piétonniers pour accéder aux parcelles, des haies entre les jardins et des plantations dans les zones publiques. Les jardins familiaux de Courteille comptent aujourd'hui une centaine de parcelles de 250 mètres carrés.



Jardins familiaux de Courteille
Photographie couleur, Pierre Hamel
4NUM2916 AMA



Jardins familiaux de Courteille : projet d'un abri (11 avril 1984)
Plan des vues et en perspective, Jean-Luc Jourdan, éch. 1/20, n°295, calque, 123 x 29,5 cm
1F14290 AMA

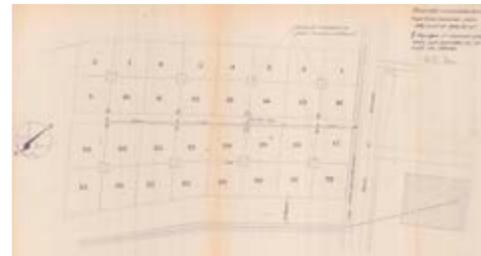


Jardins familiaux de Courteille : projet (17 décembre 1982)
Jean-Luc Jourdan, éch. 1/200, n°226, 110 x 93 cm
1F14213 AMA

Les jardins familiaux de Perseigne

rue du Roselet — 65 093 m²

En avril 1970, les habitants du quartier de Perseigne font connaître, par l'intermédiaire des associations familiales, leur désir de cultiver un petit jardin à proximité des habitations. La Société d'équipement de la Basse-Normandie (SEBN), propriétaire des terrains, propose la mise à disposition d'une parcelle située route d'Ancinnes pour créer les 32 premiers jardins familiaux du quartier. Ils sont une réponse momentanée aux problèmes de gestion des espaces libres de Perseigne, même s'ils sont prêtés à titre précaire et révoquant. Le 25 novembre 1971, des abris sont intégrés. Disposés à proximité des logements, la surface des jardins varie de 100 à 400 mètres carrés.



En 1973, la deuxième tranche de la ZUP débute à l'emplacement des jardins et il est demandé aux jardiniers de ne pas commencer les semences ni les plantations de légumes pour l'année 1974, le temps de trouver un autre emplacement. Le 25 novembre 1975, l'aménagement des jardins familiaux établit 48 lots d'une superficie de 340 mètres carrés. L'insertion dans l'ancien champ de manœuvre se matérialise dans la distribution.

Les jardins familiaux sur l'ancien champ de manœuvre (plan de situation, 28 nov. 1975)
Jean-Luc Jourdan, éch. 1/1000, n°723, calque, 84 x 59,5 cm
1F114287 AMA

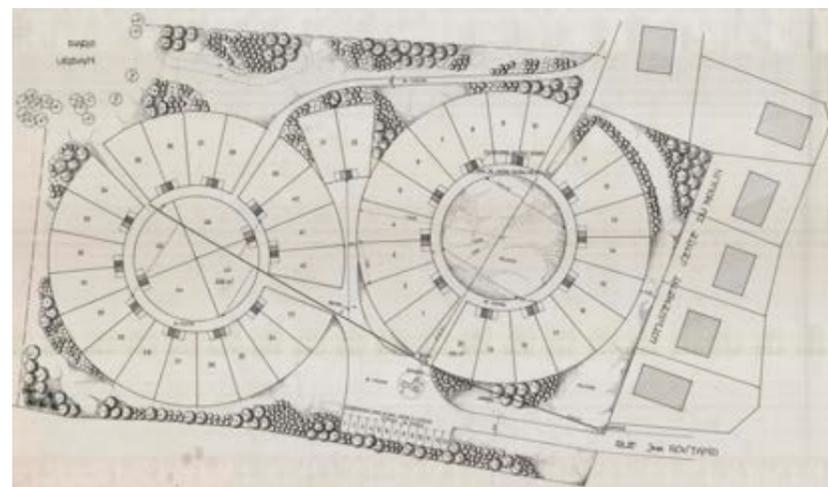
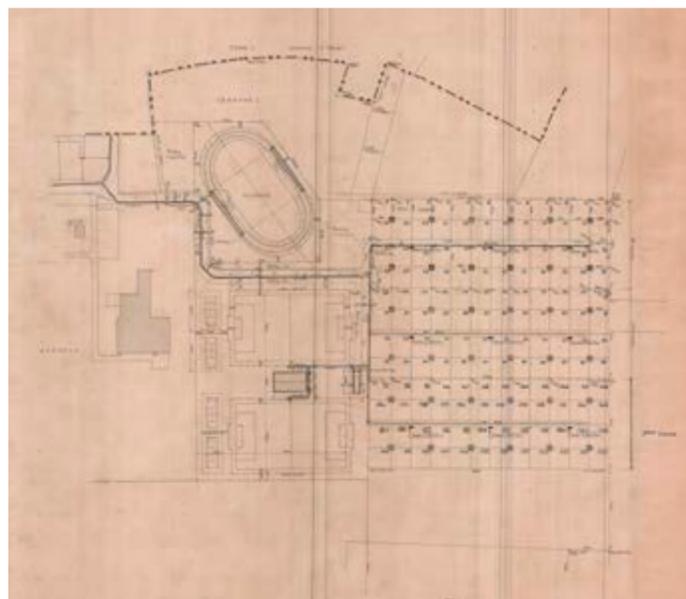


3^e opération de jardins familiaux
Photographie couleur, AMA

En 1991 débute une nouvelle opération de jardins familiaux à proximité du parc urbain de Perseigne. La réalisation d'allées courbes est adaptée au découpage en relief du terrain. Elle offre des surprises visuelles.

3^e opération de jardins familiaux : plan masse (14 mars 1991)
Jean-Luc Jourdan, éch. 1/1000
1F114289 AMA

Implantation des premiers jardins familiaux, route d'Ancinnes (2 mars 1970)
Services techniques, éch. 1/500, n°1579-Z, 48,5 x 28,5 cm
1F114210 AMA



Le Parc Urbain de Perseigne

RUES ANATOLE-FRANCE, ABBÉ-LETACQ ET GEORGE-SAND
50 734 M²

L'année 1978 marque la fin du dispositif « contrat ville moyenne » qui prévoit une subvention conséquente pour l'aménagement des villes moyennes. L'avant-projet sommaire du parc urbain est conçu par l'architecte Lucien Kroll et présenté en commission le 12 février 1979. La maîtrise d'œuvre est réalisée par le service des espaces verts. Le 16 février 1979, le conseil municipal approuve le principe d'aménagement du premier et du plus grand parc urbain alençonnais. Initialement prévu au centre du quartier de Perseigne, il est finalement aménagé à la périphérie et assure une bonne transition entre le milieu urbain, les jardins familiaux et la plaine des sports.



Le site ne comporte pas de relief marqué. Les terres de creusement ou de terrassement (curage de la Sarthe, démolition des bâtiments de l'hôpital, construction d'usines dans la zone industrielle Nord et déblais du plan d'eau) sont réemployées pour créer un relief artificiel et modeler des buttes de verdure de huit à quinze mètres de hauteur. Le patrimoine végétal est essentiellement formé de trois petits bois (« petits bois de Perseigne ») et de quelques groupements d'arbres qui sont valorisés et entretenus.

Avant-projet sommaire (APS)
Plan reconstitué en 3 parties, Lucien Kroll, 197 x 145 cm
1F114233 AMA

Projet d'implantation d'un parc urbain dans les espaces libres de Perseigne, au centre du quartier (avril 1976)
Architectes Sature Berger et Guérin, éch. 1/500, 91 x 92 cm
1F114589 AMA

Entre 1981 et 1984, différents procédés de découpage de l'espace sont proposés avec des itinéraires tantôt serrés, tantôt dégagés en amphithéâtre de verdure, qui recréent des ambiances paysagères. Un plan d'eau de 1 300 mètres carrés agrémenté d'une cascade, différentes aires de jeux, un parcours santé, un circuit de promenade et une piste de moto-cross sont aménagés. Les plantations sont faites plus systématiquement sur les pourtours afin de laisser un certain dégagement au centre. Une partie de la végétation déjà existante est conservée (arbustes, pommiers, quelques thuyas...). Les plantations sont réalisées avec un souci de sélectionner les éléments indigènes ainsi que quelques arbustes à feuilles persistantes et des conifères afin de garder un minimum de verdure durant l'hiver. Ainsi sont plantés 800 arbres, 6 000 arbustes, 220 conifères.

Quartier de Perseigne (juillet 2001)
Photographie aérienne, DR
17F17258 AMA



Terrassement du parc urbain de Perseigne (juin 1982)
Photographie couleur, service des espaces verts, 17,9 x 13 cm
17F17247 AMA

1. Parc urbain de Perseigne, avant-projet sommaire (APS) : plans, rapports, 7865W65 AMA

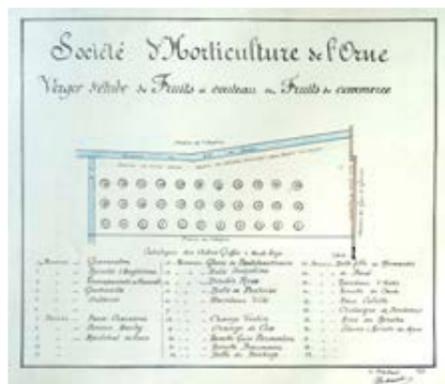


Le Verger Pédagogique

Verger d'étude de fruits à couteau et fruits de commerce dans le pré de l'Hospice (1923)
Arch. dép. Orne, 213/197



En 1839¹, M. Léon de La Sicotière demande, au nom de l'Association normande, la création d'une école de botanique dans l'un des quinconces des Promenades à proximité de la maison du gardien et un jardin d'expérimentation pour la taille des arbres fruitiers. En 1847, la Société d'horticulture de l'Orne (SHO) est fondée. Lors de l'exposition horticole de 1855, elle reçoit l'accord pour la création d'un «jardin-école», destiné à l'apprentissage de la taille des arbres fruitiers et à la propagation de conseils et d'idées. La délibération du 6 août 1857 propose la mise à disposition du jardin Turbat, situé à proximité de la mairie, rue du Parc² sans pour autant aboutir. En mai 1920, l'administrateur de l'hospice loue à la SHO un terrain situé rue du Gué-de-Gesne pour la création d'un verger.



Les arbres sont plantés en 1921 et les séances de greffage débutent en 1922. La SHO donne des cours de taille aux amateurs, renseigne sur les meilleures variétés d'arbres fruitiers à couteau à planter. L'activité est rapidement interrompue suite aux inondations de 1923. Le 6 janvier 1929, la SHO entreprend des démarches auprès du directeur de l'asile pour demander un petit terrain de 17 ares situé chemin de la Brebiette, afin de créer un verger d'étude. Le plan est établi le 3 mars 1929, suivi des premières plantations. Paul Gauclin aménage et entretient vingt-et-un pommiers tiges à haut vent, six pommiers nains. Trente poiriers en contrespallier sont plantés sur une longueur de 58 mètres. Le jardin demeure jusqu'au début des années 1960 où il est transféré rue de la Fuie-des-Vignes jusqu'en 1969.

Après bien des vicissitudes³ pour trouver un endroit convenable, le projet de verger pédagogique aboutit en 1997. La Ville concède l'ancien jardin des sœurs de la Miséricorde — une statue de saint Joseph et la serre semi-enterrée, encore présentes sur le lieu, nous rappellent son passé. Il jouxte l'enceinte de la maison d'Ozé. Les travaux sur le prolongement des anciens remparts débutent en juillet 1997 et vont se poursuivre sur une durée de deux ans. Le 15 mars 1998, les membres de la SHO plantent la première parcelle dont ils assurent ensuite l'entretien. Un système de parrainage est établi ; le 24 janvier 1999, lors de la plantation de la seconde série d'arbres fruitiers, chaque parrain plante son pommier ou son poirier ; il dispose d'une petite fiche technique détaillée concernant l'arbre planté et reçoit chaque année la moitié des fruits récoltés. Le reste de la récolte sert pour les expositions locales (Fête de la courge, Saint Fiacre, Foire

agricole) et pour les concours annuels de tartes dans les centres sociaux. Le verger comporte principalement des variétés fruitières anciennes (66) — dont celles qui portent le nom de la ville : la poire figue d'Alençon et la poire Doyenne d'Alençon.

Une convention est établie entre la Ville d'Alençon et la SHO, qui autorise l'utilisation de la parcelle en échange d'une garantie d'accès au public, au printemps et en été. Il n'a pas été possible de maintenir ce libre accès en raison du vandalisme ; cependant des visites sont organisées à la demande, sur inscription à l'Office du Tourisme ou sur le site greteers.fr. À partir de 2005, elle sert de terrain d'expérimentation pour les séances pratiques de la section « arboriculture ». L'association s'occupe de l'apprentissage de la taille des arbres fruitiers ainsi que des rosiers ; des démonstrations sont organisées chaque année chez les adhérents, ainsi que des séances de greffage et d'écussonnage (greffe en écusson). En 2015, deux hôtels à insectes sont posés, l'un dans une roue à charrette et l'autre dans une ancienne ruche.

1. Registre des délibérations du conseil municipal (10 mai 1839 - 31 mars 1843), 1D26 AMA
2. Registre des délibérations du conseil municipal (3 décembre 1852 - 10 mai 1858), 1D30 AMA
3. En 1948, le conseil municipal décide de mettre à disposition de la SHO un terrain de la propriété Lebreton, de 41 ares, pour la création d'un verger d'études. Le projet de location est accepté pour une durée de 50 ans.

Le Jardin Expérimental

En 2001, le projet de création d'un jardin expérimental est soumis à la municipalité qui répond favorablement et propose plusieurs terrains. Celui de la rue Balzac est retenu. En 2002, la première tranche des travaux est effectuée. La SHO dispose de 1 500 mètres carrés pour aborder différents thèmes d'expérimentation. De nombreuses idées sont proposées par les différents membres, telles que le jardin des roses (comme celui de Portland - Oregon, US), le jardin de pré-bonsaï, le jardin japonais, le jardin potager avec des légumes anciens, le jardin des enfants, le jardin pour les personnes à mobilité réduite, le jardin du greffage, le jardin d'osier, le jardin du cactus, le jardin de rocaille, le jardin anglais...

En juin 2003, le Circuit Equal (projet financé par l'Europe) propose d'aménager une allée concernnant la dentelle d'Alençon, ce qui implique la représentation dans le jardin d'une aiguille et un aménagement de fleurs en rapport avec la dentelle.

En juin 2004, la deuxième tranche des travaux est réalisée et en 2005, le jardin est prêt pour les premières plantations. La SHO reçoit le prix Imagine. En 2006, le projet arrive à son terme, le mur de la rue Balzac est remis en état. L'année suivante, le portail et un local pour entreposer les outils sont installés. En 2007, le jardin expérimental est presque terminé. Il est engazonné, on y trouve différentes formes de culture : potager au carré, tourbière, jardin japonais, *mixed border*, oseraie ; parterres de dahlias, de chrysanthèmes, de plantes aromatiques... Il contient toutes sortes de végétaux — arbustes, légumes, fleurs — dont on suit l'évolution.

Le jardin expérimental
Photographies couleur,
Marion Toulouze,
juillet 2020, AMA





Les Berges de Sarthe

La Sarthe est un élément fondamental du territoire alençonnais. Elle ramifie l'ensemble des quartiers. En 1768, un projet prévoit l'aménagement d'un canal de décharge pour redresser et déplacer la rivière. Une dizaine d'années plus tard, le Pont-Neuf est construit et un nouvel abreuvoir est aménagé.

Le 16 janvier 1976, un quai-promenade est créé le long du front de Sarthe. Il permet de relier le quartier Saint-Léonard et le centre. Les vestiges du pavillon Henri-II et des petits lavoirs sont réhabilités. Ils sont prolongés par un mur soutenant la berge et fixant le quai.

Le parc Courbet

rue de Fresnay, avenue de Koutiala — 15 003 m²



Le parc Courbet
Photographies couleur,
juin 2020, AMA

Créé dans les années 80, le parc Courbet est délimité par la Sarthe, la rue de Fresnay et l'avenue de Koutiala. Doté d'une vaste étendue de pelouse, un vallon en pente et une butte de verdure ont été modelés par l'apport de terre de remblais, créant ainsi un relief artificiel. Ce parc au paysage façonné, lieu de détente, est riche en possibilités de loisirs : jeux libres, manifestations culturelles en plein air ou tout simplement marche à pied. Réhabilité en 2006, il peut accueillir trois mille personnes pour les spectacles et les concerts.

Aménagement du front de Sarthe, vue en perspective

Espaces verts
1F114284 AMA

L'arboretum

avenue de Koutiala — 35 279 m²

En 1994, la municipalité décide l'aménagement d'un arboretum pour végétaux de milieux humide à la limite de Saint-Germain-du-Corbéis. Situé dans une prairie humide, plate, légèrement en contrebas du boulevard de Koutiala, ce terrain borde la Sarthe et contient quelques vieux pommiers et des aulnes. Le site est fréquemment utilisé par les pêcheurs.



L'arboretum est composé de plantes ligneuses. Le but de ce jardin est de réunir le maximum de végétaux spécifiques des zones humides, présentés pour la plupart sous leur forme naturelle, ce qui exige des surfaces très importantes et ne permet pas de créer une unité de composition. La présentation des végétaux dans un cadre de style paysager permet d'abandonner la disposition monotone en plates-bandes régulièrement placées sur le terrain et de créer un jardin convenant autant à la promenade qu'à l'étude. La palette végétale retenue, visant à intéresser un large public, réunit des peupliers, des merisiers, des aulnes, des saules, des frênes, des liquidambers, des tulipiers et des



À gauche :
Emplacement du futur arboretum (1994)
Photographie couleur
17F17247 AMA

Ci-dessus :
Projet de plantation (août 1994)
Service des espaces verts,
éch. 1/1000, fonds SEV
AMA

Arboretum (1998)
Ektachrome couleur, Direction
de la communication
23F1762 AMA



conifères tels que des séquoias, des métaséquoias, des abies... soit un peu plus de 140 arbres « tige » et 60 conifères.

En 1999, une extension est effectuée sur un terrain de 14 000 mètres carrés supplémentaires de type agricole menant jusqu'au camping de Guéramé, pour présenter plus d'une centaine de variétés différentes de chênes. Le parc est agrémenté de bancs forestiers et d'une signalétique.

Arboretum en projet (26 octobre 1999)
Pascale Gremillon, éch. 1/500,
n°796
1F114215 AMA



Projet de l'extension (août 1999)
Pascale Gremillon,
éch. 1/500, n°796
1F114217 AMA

Le parc urbain de la Providence

rues du Pont-Neuf, de la Poterne et de l'Abreuvoir — 10 245 m²

La Providence, institution des sourds et muets (vers 1925)

Carte postale semi-moderne noir et blanc, sd, 15 x 10,5 cm
4Fi3598 AMA



Le site de la Providence est issu d'achats successifs au cours du XIX^e siècle. En 1859, les sœurs de la Providence achètent l'hôtel particulier, construit en 1825 par le général Bonet, ainsi que la propriété d'Arsène Jamot, curé de Notre-Dame d'Alençon¹, pour accueillir des enfants qui souffrent de déficiences visuelles et/ou auditives. Celle-ci comprend « cour, passage, puits, douve, jardin, écurie, remise, serre, pavillon, volièrre et autres dépendances ; un pré ayant accès sur les rivières la Sarthe et la Briante renfermant un pavillon ». Le domaine présente une capacité arbustive de 1,7 hectares. Les photographies et les cartes postales de la fin du XIX^e – début XX^e siècle témoignent des vestiges d'un petit parc d'origine domestique intégrant des bosquets d'arbres, quelques arbres remarquables, des espaces en friche, un potager, des bâtiments, des appentis, des remises et des aires de jeux. Les parterres avec compartimentation géométrique contiennent du gazon ou de petites plantes cultivées. Ils sont délimités par de larges allées. Le végétal témoigne des diverses appropriations liées à l'usage du pensionnat, ce qui en fait un jardin principalement utilitaire.

En 1960, la capacité d'accueil double. Des espaces sont alors aménagés et des bâtiments sont construits au détriment des espaces de verdure. À partir de 2001, la congrégation quitte les locaux, laissant l'association de la Providence poursuivre son œuvre. En 2008, la congrégation des Sœurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron missionne une société spécialisée dans la gestion du patrimoine en vue d'une réaffectation de bâtiments pour l'établissement d'une résidence pour personnes âgées, alors que la zone n'est pas constructible car inondable. En 2009, l'association de la Providence déménage.

La Providence : cours de gymnastique des garçons

Carte postale semi-moderne noir et blanc, 14 x 9 cm
4Fi4595 AMA



En juin 2012, les terrains sont cédés à la commune d'Alençon qui engage la restructuration urbaine et paysagère de l'ensemble Providence-Berges de Sarthe, première opération de revalorisation du centre-ville. La maîtrise d'œuvre est confiée à l'architecte paysagiste Laure Planchais, mandataire et associée à bureau d'étude technique, et à une agence spécialiste en conception lumière-éclairage. Le 25 novembre 2013, le conseil municipal approuve le projet, dont les lignes directrices s'inspirent de l'histoire et de l'esprit des lieux.

Le parc, largement ouvert sur l'espace public, s'organise autour de cheminements piétonniers qui offrent la possibilité de différents parcours. Une promenade Nord relie la rue du Pont-Neuf à la rue de l'Abreuvoir. Des allées parcourent le jardin et permettent la liaison avec le centre-ville, ainsi que le long des berges de Sarthe. Une passerelle piétonne implantée en biais sur la Sarthe assure la liaison avec le Champ-Perrier.

La Providence, institution des sourds et muets

Carte postale ancienne noir et blanc, 14 x 9 cm
4Fi4624 AMA



La Providence, institution des sourds et muets

Carte postale ancienne noir et blanc n°5999, Les artistes paysagistes, 14 x 9 cm, sd
4Fi4640 AMA

1. Adrien Dubois, La Providence, Berges de Sarthe (études), 2014, 38C955 AMA



Le centre-ville (1990)

Photographie couleur, 135 x 95 cm, DR
17Fi131 AMA

La Sarthe, le Pont-Neuf, la Providence

Photographie noir et blanc, sd, DR
17Fi3274 AMA

Outre la mise en perspective des monuments aux alentours, l'esprit du jardin se raccorde à son passé par les sculptures et les panneaux signalétiques en inox qui reprennent la langue des signes française, ainsi que par le concept des luminaires suspendus en inox « poli miroir » au dessin de « dentelle lumineuse » de l'agence parisienne 8'18. La dentelle est également évoquée par les plantations et les floraisons blanches du jardin phénologique situé au nord du parc de la Providence. Le végétal forme un contraste avec le mobilier urbain en acier galvanisé. Le site intègre dans sa conception les arbres remarquables initialement présents. L'architecte paysagiste Laure Planchais a reçu le prix de l'aménagement Normand 2018.

La Providence, les berges de Sarthe (1950-1960)

Fonds La Pie, atelier de photographie du Centre historique des Archives nationales (CHAN), CP-1-PH-Orne-C-224-41
4AV32 AMA



Le parc urbain de la Providence

Photographie couleur, juillet 2020,
Marion Toulouse
4NUM2910-4NUM2923 AMA



Conclusion

Une appropriation récente de la «nature en ville» constitue une nouvelle raison d'être des espaces intra urbains. L'émergence de programmes d'action environnementaux, que ce soit d'une manière ponctuelle ou sous la forme d'un agenda 21, est mise en avant par les décideurs locaux dans l'optique d'améliorer la qualité de vie de leurs concitoyens. De nouvelles attentes apparaissent qui sont celles d'une nature préservée — voire «sauvage» — et qui doit garder son aspect naturel. Un paysage dominé par l'arbre, l'arbuste et l'eau, qui compte des promenades et des pontons de bois comme à la Fuie-des-Vignes, espace naturel sensible, zone humide remarquable qui appartient au réseau de sites naturels européens Natura 2000, dont la réhabilitation est conduite en partenariat avec le Parc naturel régional Normandie-Maine.

« Dans la nature, écrit Yves Chalas, il n'est pas nécessaire que le végétal soit abondant ou qu'il se plie à une mise en scène décorative. Seul compte le fait qu'il organise l'espace à jeu égal avec le construit. »

La Fuie-des-Vignes
photographies couleur,
Pierre Hamel
4NUM2802-4NUM2805 AMA



Restauration du milieu naturel
à la Fuie-des-Vignes (9 juin 2018)
photographie panoramique couleur,
Olivier Héron, Direction de la
communication — 4NUM1578 AMA



1. La ville-nature contemporaine : Quelle réalité ?
Quel projet ? Yves Chalas, Éditions scientifiques
et médicales, Elsevier SAS, 2003

Plan des espaces verts et des
jardins familiaux
Jean-Luc Jourdan, SEVEU, 2020



Photos de quatrième de couverture :
(en haut) L'arboretum, cabane de pêcheur — photographie couleur, juin 2020, AMA
(en bas) Le parc urbain de la Providence — photographie couleur, juillet 2020, Marion Toulouse, 4NUM2821 AMA



BIBLIOGRAPHIE

Créateurs de jardins et de paysages en France de la Renaissance au XIX^e siècle, tome I, sous la direction de Michel Racine, Actes sud, École nationale supérieure du paysage, septembre 2001

Créateurs de jardins et de paysages en France du XIX^e siècle au XXI^e siècle, tome II, sous la direction de Michel Racine, Actes sud, École nationale supérieure du paysage, mai 2002

SOURCES

Archives municipales d'Alençon

38C278, 87C1, 88C1-88C3, 89C1, 90C1, 91C1-91C2, 1D15-1D77, 25F, 1F14218-1F14379, 4Fi, 17Fi, 23Fi, 1G1-1G55, 2G, 1H5, 15H, 11I24, 8J4, 83J3, 15M, 277M1, 3NUM, 6NUM, 1O1-1O24, 6O01, 66O1, 6W33-6W47, 1O18W, 1340W, 5832W, 6865W35, 7034W10-7034W12, 7034W71, 7043W11, 7543W8, 7543W12-7543W21, 7543W24-7543W27, 7544W1, 7792W1-7792W48, 7792W8-7792W16, 7792W21, 7792W23, 7792W27;7792W34, 7792W37, 7792W39, 7792W41, 7792W43, 7792W45, 7856W57, 7865W6, 7865W17;7865W21, 7865W25, 7865W31,7865W35, 7865W43, 7865W47, 7865W49,

7865W52-7865W53, 7865W65, 7865W85-7865W86, 7865W91, 7865W93.

Archives départementales de l'Orne

21Fi, 46Fi, 20Fi, 33Fi, 66Fi, 80Fi, 2O1, 112W17-112W20, 213J4-213J5, 213J97, 213J101, 3O1J, 4Q3, 532W45, 532W47, 532W48, 1O18W39, 1166W18, 1478W.

Société d'horticulture de l'Orne

Bulletins de la SHO (1847-1930), assemblées générales (1996-2017)

